CANDIDATS.

Juge Président de la Cour Suprême de la Louisiane.

☞ CHRISTIAN ROSELIUS est candidat à la place de Juge Président de la Cour Suprême de la Louisiane. 3janv—1☞

☞ Nous sommes autorisés à annoncer qu'à la demande d'un grand nombre d'amis, le juge THOMAS SLIDELL a consenti à se laisser porter candidat à la place de président de la Cour Suprême à l'élection prochaine. 22 jan

JUGES-ASSOCIÉS.

☞ ROBERT PREAUX est candidat à la place de juge-associé de la Cour Suprême pour le premier district composé des paroisses de Plaquemines, St Bernard, et de cette partie de la paroisse d'Orléans au-dessous de la rue Julie.

☞ Le Juge A. M. BUCHANAN est candidat Juge Associé de la Cour Suprême pour le Premier District, composé des paroisses Plaquemines, St Bernard, Orléans (rive droite du fleuve) et cette partie de la ville de la Nlle Orléans, au dessous de la rue Julie. L'élection aura lieu le premier lundi d'avril prochain. 17janv—1☞

☞ EDWARD RAWLE, de la Nouvelle-Orléans, est candidat à la place de Juge-associé de la Cour Suprême pour le deuxième district, composé de cette partie de la Nouvelle-Orléans, au-dessus de la rue Julie et des paroisses de Jefferson, St Jean-Baptiste, St-Charles, St Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche Intérieure, Terrebonne, Ouest-Baton Rouge et Iberville. Il sera soutenu par 24 jan **Un grand nombre d'amis.**

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que ABNER NASH OGDEN, de Greenville, paroisse Jefferson, à la sollicitation de plusieurs membres du barreau et de ses concitoyens, a consenti à se porter candidat à la place de Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District composé de cette partie de la Nouvelle-Orléans, au-dessus de la rue Julie et des paroisses Jefferson, St-Charles, St Jean Baptiste, Assomption, Ste-Marie, Ascension, Lafourche Intérieure, Terrebonne, Ouest Baton Rouge et Iberville.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer le juge THOMAS H. KENNEDY, comme candidat à la place de Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Premier District, composé des paroisses Plaquemines, St-Bernard, Orléans (rive droite du fleuve) et cette partie de la ville de la Nouvelle-Orléans, au dessous de la rue Julie. L'élection aura lieu le premier lundi d'avril prochain. 23janv—1☞

☞ Le juge EDOUARD SIMON, l'un des anciens juges de la Cour Suprême de la Louisiane est candidat à la place de Juge-Associé de la Cour Suprême pour le 3me District, composé des paroisses de Est-Baton-Rouge, Est-Feliciana, Ouest-Feliciana, Washington, Livingston, Ste-Hélène, St-Tammany, Pointe-Coupée, Concordia, Tensas, Avoyelles, St-Landry, Lafayette, Vermillon, St-Martin et Ste-Marie. Il sera soutenu par le barreau et les habitants du District. 10 fév

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. GUSTAVUS SCHMIDT est candidat à la place de Juge Associé de la Cour Suprême pour le Premier District. VOX POPULI.

☞ MILES TAYLOR est candidat à la place de Juge Associé de la Cour Suprême de la Louisiane pour le Deuxième District composé de cette partie de la Nlle-Orléans au-dessus de la rue Julie et des paroisses de Jefferson, St Charles, St Jean Baptiste, St Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche Intérieure, Terrebonne, Ouest Baton Rouge et Iberville. L'élection aura lieu le premier lundi d'avril prochain.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que J. C. BEATTY, de la paroisse de La Fourche Intérieure, est candidat à la place de Juge Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District.

☞ ALBERT DUFFEL, de Donaldsonville, juge actuel du Quatrième District Judiciaire de la Louisiane, est présenté aux votants de Ouest Baton Rouge, Iberville, Ascension, Assomption, Lafourche Intérieure, Terrebonne, St Jacques, St Jean Baptiste, St Charles et de cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessus de la rue Julie, comme candidat à la place de Juge Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District. Il recevra le cordial appui de

SES NOMBREUX AMIS

COURS DE DISTRICT.

☞ Je me présente aux votants de la paroisse d'Orléans comme candidat à la place de Juge de la Première Cour de District de la Nlle Orléans.

JOHN C LARUE

☞ Veuillez annoncer que J. N. LEA est candidat à la place de Juge de la Deuxième Cour de District de la N. Orléans ou de la cour qui pourra être substituée.

☞ MARTIN BLACHE est candidat pour la place de Juge de la 2me Cour de District de la N. Orléans, ou de la Cour qui pourra y être substituée.

Juge de la 3me Cour de District.

☞ RICHARD H BARKER est candidat à la place de Juge de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans ou de la Cour qui la remplacera en vertu de la nouvelle Constitution. 8 fév

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. M. EGGLESTON, comme candidat à la place de Juge de la Troisième Cour de District de la Nlle Orléans ou de la Cour qui sera appelée à la remplacer par la nouvelle Constitution.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer le juge ALPHONSE CANONGE comme candidat aux fonctions de juge de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, ou de la Cour appelée à remplacer cette dernière par la Nouvelle Constitution.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. LOUIS DUVIGNEAUD est candidat à la place de Juge de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer le colonel Charles A. Labuzan comme candidat à la place de greffier de la Troisième Cour de District, ou de la Cour qui pourra y être substituée. 4 mars

☞ THOMAS GILMORE, Greffier de la Quatrième Cour de District de la Nlle Orléans, est candidat à la même place.

Quatrième Cour de District.

Je suis candidat à la place de juge de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

M. M. REYNOLDS.

☞ Veuillez annoncer JOHN GEDGE comme candidat à la place de Juge de la Cinquième Cour de District de la Nlle Orléans ou de la Cour qui pourra y être substituée, en vertu de la nouvelle Constitution.

UN GRAND NOMBRE D'AMIS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer qu'un grand nombre de votants indépendants sollicitent la candidature de GEORGE D. AUGUSTIN à la place de Juge de la Cinquième Cour de District.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que P. S. SIMON est candidat pour la place de Juge de la Cour des Preuves pour la paroisse d'Orléans, et de toute Cour qui pourrait être créée pour succéder à la Cour des Preuves.

Pour Avocat de District :

HENRY ST. PAUL.

Greffier de la Cinquième Cour de District.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que SAMUEL G. RISK est candidat à la place de Greffier de la Cinquième Cour de District ou de la Cour qui y sera substituée.

Troisième Cour de District.

☞ C. M. EMERSON est candidat à la place de Juge de la Troisième Cour de District ou de la Cour qui pourra y être substituée. 10 fév

CANDIDAT POUR LE CONSEIL DES ASSISTANS-ALDERMEN.

Nous sommes autorisés à annoncer que M. Julius JARNIE est candidat pour représenter le premier district wards (2e district) au Conseil des Assistans Aldermen.

AVIS.—Le Dr LEVI partira positivement de la Nouvelle-Orléans **jeudi 10 mars** courant; sa grande partie de son temps, il est déjà prise, comme en outre ses autres engagements le mettent dans l'**impossibilité** de faire d'**autres opérations** après le jour ci-dessus indiqué, il prie les personnes qui désireraient le consulter, de lui en donner avis d'avance. Le Dr LEVI profite de cette occasion pour offrir ses sincères remerciements aux dames et messieurs qui ont bien voulu lui accorder leur patronage pendant les trois mois qu'il a passés à la Nouvelle-Orléans. 4mars—7

Guérison Instantanée.

POUR LES CORS, OIGNONS, ET LES ONGLES entrant dans la chair, ainsi que pour toutes les maladies des pieds, par une méthode nouvelle, sans causer aucune douleur.

M. LEVI chirurgien pédicure du No 1 rue Conduit, et rue Regent à Londres No. 30, rue de Rivoli, Paris, patroné par la famille royale et la noblesse de Paris et de Londres, peut être consulté pendant quelques jours seulement, à son domicile No. 192, rue Carondelet, entre les rues Hevia et Girod, de 10 heures du matin à 4 heures P.M.

Copies des Certificats.

De Sa M. I Napoléon III—Je certifie que M. Levi m'a coupé avec une extrême habileté.

LOUIS NAPOLÉON BONAPARTE.

De Sa Grace le duc de Cleveland—Je certifie que M. Levi m'a complètement guéri de mes cors.

CLEVELAND

De Sa Grace le Lord Archevêque d'Armagh—Je certifie que M. Levi m'a enlevé mes cors, sans me faire souffrir. Londres, 8 août 1843.

JOHN G. ARMAGH, at Charles St

Du très-noble marquis de Lansdowne—M. Levi m'a été d'un grand service avec une grande habileté et un succès complet.

LANSDOWNE

De Robert Ferguson Médecin ordinaire de Sa Majesté la Reine d'Angleterre. M. Levi a extrait deux cors de mes pieds sans me faire souffrir la moindre douleur.

ROBERT FERGUSON, 8, Queen St
May Fair—Londres, 8 mars 1848

Je certifie que M. Levi m'a extirpé plusieurs cors sans me faire éprouver la moindre douleur.

CHS CUVELLIER, M. D. Paris

D. J. S. McFarlane, D.M.

Je certifie que M. Levi a fait preuve de grande habileté dans l'extirpation de plusieurs anciens cors et de callosités que pouvant qu'endurer un grand nombre de claudicants. Je recommande M. Levi au public.

J. S. McFARLANE.

N. Orléans 1er janv 1853, rue Poydras et Cirque

DE JNO. F. THORP, D. M.

☞ Le témoignage de mon ami le Dr McFarlane me décide à m'adresser à M. Levi. Il a opéré sur moi et dans ma famille; il m'a extirpé un cors dont je souffrais depuis des huit ans. Le Dr. Levi ne fait éprouver aucune douleur et soulage immédiatement. Je le recommande chaudement comme un pédicure de grande habileté; il n'y a pas chez lui de charlatanisme.

Jno. F. THORP, D. M.

Nlle Orléans, 8 février 1853.

Parmi des témoignages authentiques, M. Levi en a plusieurs milliers d'autres en sa possession, au nombre desquels se trouvent ceux de plusieurs dames de haut rang, qu'il montrera aux personnes qui l'honoreront de se présenter chez lui au No 192, RUE CARONDELET, entre les rues Hevia et Girod, Nlle-Orléans. 31 déc—1☞

Marchandises Sèches Nouvelles.

MAISON ROUGE.

Entre les deux marchés, le plus près de la Halle aux Viandes.

JOS. M. ROBERT & CO.

REÇU par nombre de navires et en débarquement. Un grand assortiment très étendu de toiles et toutes marchandises à des prix excessivement modérés convenables pour familles, habitants, marchands des campagnes, tailleurs, etc., savoir :

Cotonnade noire et unie,
Alpaca noir, couleur et varié,
Bas de soie, coton et mérinos,
Chaussettes do do
Gants de peau, soie et mérinos,
Soieries, moires, chaîne, unies et brochées,
Velours de soie et coton,
Châles de cachemire, laine et thibet,
Flanelle croisée et unie assortie,
Indiennes françaises et américaines,
Bas et chaussettes d'enfants, assortis,
Couvertes de laine, lisses et ordinaires,
Contrepointes blanches, piquées,
Mousselines de laine couleur et unies,
Mérinos et cachemire noir et couleur,
Cannezous et mouchoirs brodés,
Manchettes unies et brodées,
Mouchoirs de batiste, assortis,
Mouchoirs Madras, nouveaux dessins,
Mouchoirs soie, pour poche.

Coton à draps à chemises bleu et écru, toile d'Irlande, garantie pur fil, linge de table, lin et commun, mousseline à moustiquaire et rideaux, dentelles noires et à pois, cotonnade française, allemande et américaine, tartan à carreaux diverses couleurs, gilets mérinos pour dames, serge noire en soie et en laine, velours couleur pour enfants, robes et lacets de velours et satin, crepe blanc, noir et couleur, bombazet noir pour deuil, satinet noir, gris et bleu, Kentucky jeans différentes nuances, kersey et lindsey à esclaves, draps noir et marron, parapluies de soie et coton, demi-parapluies et ombrelles soie, chemises de mérinos, flanelle, etc., pantalons de casimir, modes, paletots de drap, casimir et autres, gilets de dessous assortis, chapeaux de feutre, soie et autres, casquettes, écharpes, cravates, pour hommes et enfants, manteaux, mérinos pour dames, mantelets en satin noir et soie, couverts en laine pour appartements, tapis de piano et de table. 7 déc

ADR. Z. CAVELIER. L. F. MAXENT.

CAVELIER & MAXENT,

Rue Royale, No. 164,

INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et en caisses. 18d

EN magasin à vendre par le soussigné.
10 barriques vin rouge St-Julien Médoc, pour famille,
10 do vieux Margaux do.
100 barils vin blanc Haut-Sauterne, 1er choix.
A vendre par A. DELAMARE,
14 fév No 9, rue Bienville.

EMERIC DE GINGEMBRE de la Jamaïque.
DE F. BROWN.

CETTE essence est une préparation d'un mérite rare. Les vertus en sont incalculables pour les diarrhées ordinaires, les commencements de choléra; en un mot, pour tous les cas d'affaiblissement des organes digestifs. L'efficacité de cette essence se fait surtout remarquer aux époques où le choléra sévit et pendant les maladies d'été auxquelles les enfants sont sujets.

AVERTISSEMENT.—Assurez-vous de l'authenticité de l'Essence qui n'est préparée que par F. Brown, à son débit de produits chimiques et pharmaceutiques au coin N. E. des rues Cinquième et Chesnut, Philadelphie, à vendre par tous les pharmaciens des principaux des Etats-Unis.

En vente chez J. WRIGHT & Co 151, rue de Chartres. 11 déc—1a

COLLÈGE DE ST. VINCENT, Au Cap Girardeau, Etat du Missouri.

CE COLLÈGE, auquel la Législature de l'Etat du Missouri a accordé en 1843, une charte et des privilèges universitaires, occupe un des sites les plus charmants qui se trouvent sur le Mississipi; il est situé au Cap Girardeau sur le Mississipi, à quarante-cinq milles au-dessus de l'embouchure de l'Ohio et cinq milles au-dessous des rives du fleuve. Quarante acres avoisinent les terres du collège, qui possède, en outre, d'amples appartements au collège, un beau site de campagne, une maison de campagne, à un mille et demi du village, une maison de campagne où les élèves peuvent aller passer leurs jours de récréation. Une éducation commerciale et classique complète est donnée dans ce collège.

CONDITIONS :

Pensions, cours, blanchissage, raccommodage, médecine et médecin, $150 par an.

Pour plus amples informations, s'adresser à

J. AD. ROZIER, avocat.

Agent du collège, No 1, Commercial Place.

Le rév. J. D. O'Keeffe, trésorier de ce collège, est en ville en ce moment. On peut le voir à l'Archevêché le matin, l'après-midi et le midi à 2 heures. 15 fév—2m

CHANGEMENT DE DOMICILE.

VENTE AU PRIX COUTANT.

J. FEYTEL devant transférer son magasin à la saison prochaine, de l'encoignure Chartres et Conti au No 22, rue de Chartres, et vouloir ouvrir ce nouvel établissement avec des marchandises entièrement fraîches, se propose de VENDRE SON STOCK ACTUEL **au prix coûtant.**

Cet assortiment dont une grande partie est d'importation toute récente, ne renferme aucun article dont l'achat remonte à plus de deux ans.

Il se compose de :

Montres or et argent patent, Lépine et Duplex, anglaises, françaises et suisses, des meilleures fabriques.

Montres pour dames, or et émail, enrichies de diamants et pierres précieuses.

Pendules et candélabres.

Bijouterie dans toutes ses branches, telles que :—Besoutons, Chatelaines, chaînes de gilets, broches, parures et demi-parures, boucles d'oreilles, épinglettes, bagues, boutons de chemises et manches; des en or, et une quantité d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer.

Grand assortiment de Diamants.

Messieurs les habitants de la ville et de la campagne sont invités à visiter son magasin, ils y trouveront d'excellents marchés à faire.

Il vient de recevoir par le Lemuel Dyer, du Havre, un très joli assortiment de bijouterie française ainsi qu'une facture de montres suisses.

Il vient de monter un atelier de fabrication d'argenterie où il se chargera sur commande, de la fabrication des couverts d'argent, soit en filet, soit au modèle français ou autres. Les personnes qui désireraient faire renouveler ou remettre à neuf leur argenterie trouveront à le faire avantageusement en s'adressant à lui.

A vendre :—L'installation de son magasin actuel—Cette installation est pourvu d'être neuve, n'ayant été en usage que l'espace de 2 années. 3 mars

Livres de Piété!

REÇU par le Lemuel Dyer :
Manuel du Chrétien.
Nouveau Manuel de Piété.
Vie des Saints.
Les Evangiles.
Livres de Première Communion, velours blanc.
Semaine Sainte.
Imitation de Jésus Christ, etc. etc.

En vente chez A. PAYA & Co.
21 fév 56 rue de Chartres

Cartes à jouer opaques.

☞ Reçu par le Lemuel Dyer, un lot de **Cartes opaques perfectionnées.**

☞ Ces cartes jouissent de cet avantage de plus en plus apprécié, qu'on ne peut voir au travers sous quelque jour qu'elles soient placées.

En vente chez A. PAYA & Co.
21 fév 56 rue de Chartres

Avis à MM. les marchands de la campagne.

CORDELETS ordinaires, convenables pour le détail ou l'exportation—1400 douzaines différents modèles et prix, à vendre par C. CARRÈRE,
21 fév encoignure Condé et Madison

EAUX DE VIE—16¼ & 16½ pipes Castillon frères, 4½ & 22¼ do O. & C Boyancey; 10¾, 36¼ & 7¾ do Lagrange 1825 & 1834, 36¼ & 16¼ Bunker Hill 1825 & 1834; 4¾ & 10¼ do Otard Dupuy & Co, 1850, 4¼ & J. F. Martell & Co; 13¼ do Pinet Castillon, 36¼ do J Chassagne, 4¼ do De Lubès & Co, 22¼ do Jno Bonneau, 4¼ & 10¼ do G V Bernard & Co, La Rochelle 7¼ & 40¼ A Camus; 12¼ & 5¼ do St. Charles, 10¼ do Latour, 4¼ & 38¼ C Marquet, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
14fév 17 & 19, rue St Louis

REÇU par le Wm Penn, de New York, un assortiment de baleines de toutes longueurs, pour robes et corsets;

Peignes Bloomers, aiguilles Warrin;
Epingles de toutes sortes;
Cartes assorties et autres,
Fil Marshall 1re et 2me qualité;
Fil Alexandre de tous numéros,
Par le Sulia Holmes
100 cordons soufrés demi yards;
100 grosses lacets corsets,
50 do do madras à lapis;
Eventails Sultane, Suzanne;
Casimir en boites;
Peignes fins en ivoire, et autres articles.
Le tout à vendre en gros seulement, aux prix les plus modérés, par

M. P. CHASSAIGNE.

EN magasin et à vendre par le soussigné—80 barriques vin rouge ordinaire,
70 barriques do pour famille,
15 do blanc Haut Sauterne,
120 demi do do do
54 demi barriques vin rouge,
14 quarts Cognac Marquet,
4 do do très vieux et supérieur;
35 caisses fruits à l'eau de vie, diverses qualités,
40 do au jus assortis;
20 caisses poire à l'eau de vie;
10 do vin rouge; 26 do vin blanc,
50 paniers bouteilles vides;
500 douzaines bouteilles diverses;
100,000 bouchons, diverses qualités en balles de 15 et 30 mille et en sacs de 500 chaque.

PAUL LACROIX,
4fév 13 rue Toulouse

E. NAUTRÉ & CO.,
SUCCESSEURS DE
S. MASPEREAU & Co.,
25 RUE CONDÉ, ENTRE STE-ANNE ET DUMAINE. 25

Magasin d'articles de ménage, Et manufacture d'ouvrages en ferblanc, en tôle et en plomb,

OFFRENT EN VENTE LES ARTICLES SUIVANS, SAVOIR :

Chaudières, fours de campagne, fours à queue, bouilloires, marmites, casseroles émaillées, étamées et en ferblanc, fers à repasser, etc., et tout autre article de fonte.

ARTICLE D'ETAIN. Coutellerie de table, couverts plaqués, pendules, bassins, poêles, aiguières, bâtons, fers, moules à balles, etc.

PEINTURES DE TOUTE QUALITÉ.

AUSSI: Ferblanterie, ferblanterie peinte, verrerie, faïence, lampes solaires, lampes à huile chimique et à gaz, candélabres, lanternes de vestibule, porte-bouquets, chandeliers, gobelets et service de table plaqués.

Pinceaux, vitres, litharge, huile de lin, huile cuite, céruse, huile de terre, vernis de toute qualité, huile de pied de bœuf, huile chimique, gaz et alcool. Le tout à des prix réduits.

AUSSI :

Briques à feu, anglaises.
Agents pour les cuisines Beebe,
" " pompes aspirantes et refoulantes de Warner avec tuyaux en fer à vis.
" " Forges portatives de Queen,
" " paratonnerres de J. Spratt. 14 av

SECCOMB, VOORHIES & CO.,
Marchands Commissionnaires,
No. 15, rue Tchoupitoulas,
NOUVELLE-ORLÉANS.

E. SECOMB,
L. P. VOORHIES,
S. E. GRIGGS 25nov

L. MAJESTE,
Commissionnaire et Importateur.
Vins Bordeaux et Marseille, Cognacs, Liqueurs, &c. &c.
No 115, rue de Chartres,
21déc—ah Entre St Louis & Conti.

Fdo. de FUENTES & Co,
Marchands Commissionnaires,
No 22, rue de la Vieille-Levée,
Importateurs de produits de Bordeaux, de Marseille et de la Havane.
22 fév—1an

MATCHES.

LES ALLUMETTES de L. A. Guillemain rue du Cirque, No 200, et celles de M. Lacour de New York, sont à vendre chez
23 déc J. P. LANG No 158, rue de Chartres

ATTENDU par le Winsor Castle, de Bordeaux :
34 barriques claret Bouvet Jeune,
32 do Sauterne—do do; 55 barils do do do;
56 caisses do do do—130 caisses claret,
40 quarts brandy 4me preuve, 30 barils do Bouvet Jeune.
30 quarts brandy, 30 barils do St Georges,
10 demi pipes brandy, 50 quarts do, 25 barils do United proprietors La Rochelle.

THOMAS PINET & Co,
29 janv 29, rue Conti

CIGARES DE LA HAVANE—124,900 marques suivantes: Cabanas, Carbajal, Partagas, Sevillana, etc. etc., en déchargement du brick P. Soulé, venant de la Havane et à vendre par

J. M. CABALLERO, importateur,
No 36 Vieille Levée entre Douane et Bienville

On trouvera toujours à ses magasins, No 32 rue St-Charles, entre Commune et Gravier et No 36, encoignure Royale et Douane, des cigares de différentes dimensions sortant des manufactures de Cabanas et Carbajal, et les marques de Partagas, Figaro, Uguru, Intimidad, Lola Montes, etc. etc.

E. ANTOGNINI,
Fabricant de Billards et de Bandes en gomme élastique, patenté des Etats-Unis.
RUE CONTI, No 14, ENTRE CHARTRES ET LEVÉE.

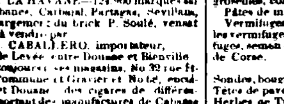

B. ANTOGNINI prévient sa nombreuse clientèle et tous ceux qui s'occupent du jeu de billard, qu'à la suite de longues recherches et de nombreux essais, il vient d'obtenir un succès extraordinaire dans la confection des bandes de billard. Ces bandes, qui sont en *gomme élastique*, n'ont rien de commun avec les bandes en *caoutchouc*, et sont supérieures à tout ce qui a été employé jusqu'à ce jour, tant pour la durée que pour la justesse de la bille. Toute personne qui achète un billard dans cet établissement obtient, pour la *table* et les *bandes*, une garantie dont la durée peut être fixée par l'acquéreur. M. B. Antognini profite de cette occasion pour prévenir les personnes qui, depuis 1849, ont acheté chez lui des billards avec bandes en *caoutchouc* français, qu'il est prêt à les remplacer GRATUITEMENT par des bandes en *gomme élastique*.

On trouve dans cet établissement un grand assortiment de billards neufs en acajou massif et de billards d'occasion; on trouve également tous les accessoires nécessaires au jeu de billard, ainsi des *Jeux de Loto* complets, des billes et des quilles de *Ten Pin Alley*.

Les personnes qui ne pourraient pas se rendre à la Nouvelle-Orléans, et qui désireraient faire l'acquisition de quelques uns des articles cités plus haut, n'auront qu'à écrire leur commande et l'envoyer à B. Antognini, qui s'empressera de l'exécuter à la satisfaction du demandeur.

N. B.—Les personnes qui désireraient voir l'effet des bandes désignées ci-dessus, sont priées de s'adresser au *Veranda Billard Saloon*, 32, rue de la Commune, Nlle-Orléans.

☞ PRIX MODÉRÉS. 1 mars

SANGSUES—SANGSUES.
L. PROVOST,
RUE ST-PIERRE, no 191,
SUCCESSEUR DE M. RUSCONI.

28000 SANGSUES Hongroises et Suédoises récemment arrivées et à vendre en gros et en détail grand dépôt contre 28 LA 20?

A louer pour fin de novembre courant. Trois appartements au-dessus de la pharmacie Alexis et Levis, encoignure Royale et Bienville; de ces appartements, deux se trouvent actuellement occupés par les bureaux de M. P. Soulé.

S'adresser sur les lieux

AVIS.

LE bureau de la compagnie **Home Mutual Insurance** a été transporté du No 90, rue Gravier au No 64, rue du Camp, encoignure Gravier, au même lieu où se tenait la pharmacie de F. L. Macey.

JAMES H. WHEELER,
Secrétaire

GOYAVE CONSERVÉE—10 caisses de petites boîtes de Goyave, gelée et marmelade, en débarquement et à vendre par

Fdo DE FUENTES & Co,
1mars—6f 22, Vieille Levée.

Esclaves à vendre.

UN grand choix d'esclaves de la Virginie et du Maryland est offert en vente au coin des rues Esplanade et Moreau. Lesdits esclaves ont été acquis avec soin; ils viennent d'arriver et seront en tous points les acquéreurs.

WALTER L. CAMPBELL,
1 nov—6 m Ancien établissement de Slatter.

ALAMBIC A VENDRE—S'adresser à
23déc E. DECHAMPS, 67 rue Condé

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS.—[illegible]

Lecouvreur, Jean Pierre
[illegible]
Jean Pierre
Jean Baptiste
Gilbert, Anne Alphonse
Bongard, Jean Baptiste
Bonneval, les époux
Cayon, Guillaume
Cauberte, Jean
Durand, dit St-Romanet

Lecourtier, Philippe
Lefebvre, Louis Joseph
Lestrade, Mlle Joséphine
Louise Estelle Ella
Lassalle, [illegible] veuve
Leloup, Guillaume
Lambie, femme Goulin
Langlois, Désir Antoine
Mangez, bottier
Moreau, Philippe
Mure, les époux
Mouchard, Jean Marie
Rougier, Mademoiselle
Riveau, Mme
Rousselle, Auguste
Rousse, les époux
Rivet, Claude
Schreiber, Chs les époux
Trousseau, Adolphe
Vallon, Louis
Vieux, la dame veuve
[illegible], Henry
[illegible] veuve
Witz, Jacques les époux

Dambrun, A Richard
Desprez, A Richard
Durieux, la dame veuve
Dupuy, Louis Pascal
Dalmorte, Louise veuve Brodowski
Friedrich, Gustave
Giraud, les époux
Girot, Anthony Joseph
Garnier, François Tissot
Gaboret, François Xavier dit Couchetour
Godard, J L
Hémard, Jean Baptiste ou Pierre
Jarlan, Jean Simon
Jarnan, Célestin et Marianne
Jacquerey, Auguste
Kleinhaus, Jacques

A. Boissière, agent des Assurances Maritimes de Paris et du Havre, pour le règlement à l'amiable des avaries.—S'adresser au Consulat de France.

La Chancellerie du Consulat de France, située rue Royale, No. 102, entre St. Louis et Conti, est ouverte tous les jours, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 3ms

CHEZ
RUE DE CHARTRES, 67,
Fabrique, 57, Passage de la Bourse.

A L'HONNEUR de prévenir le public et ses clients qu'il vient de recevoir des chapeaux nouveau goût, de Paris.

AUSSI :

Un assortiment de casquettes et chapeaux fantaisie pour enfants de tous âges.
Casquettes de chasse.
Pour dames :—Chapeaux d'amazone.
Capotes noires et couleurs.
MM. les marchands de la campagne trouveront à s'assortir en chapeaux de tous genres et de toutes qualités.

EN débarquement du navire Reindeer, de Marseille:
50 caisses vermouth de Périno,
15 balles bouchons superfins, de 15,000 chaque,
50 paniers bouteilles vides de 22 onces.
A vendre par NUMA LACOSTE,
17 fév 147, rue Royale

Couvertures S. Granier au drawback.

50 BALLES couvertures blanches et grises, à l'entrepôt, à vendre par
H. DE GOER & RIFFLARD,
11 fév 21, rue des Magasins

4 CAISSES guingham nouveauté, à vendre par
H. DE GOER & RIFFLARD,
11 fév 21, rue des Magasins

6 BALLES coutil fil, grande nouveauté, à vendre par
H. DE GOER & RIFFLARD,
11 fév 21, rue des Magasins

MARCHANDISES DE PRINTEMPS—
En débarquement du Lemuel Dyer.
2 caisses mousseline damassé à jour pr. rideaux.
2 do rideaux brodés riches.
2 do mousseline à pois, couleur et blanche.
2 do ombrelles nouvelles riches.
4 do parapluie 30 et 30 pouces noir et couleur.
2 do mérinos double pure laine.
4 do guingham extra fins.
6 do listados.
4 do Coutil nouveautés, à vendre par
14fév H. DE GOER & RIFFLARD

BERGASSE—60 barriques vin rouge Bergasse, en débarquement du navire Reindeer, venant de Marseille, et à vendre par A. CARRIERE,
15 fév 25 Vieille Levée

ATTENDU incessamment de Bordeaux par le navire Grenada :
152 barriques vin rouge bon ordinaire pour famille. S'adresser à BOYER FRERES,
5 fév enc. Moreau et Mandeville

ATTENDU sous peu par le navire Windsor Castle de Bordeaux :
44 barriques vin rouge pour famille.
S'adresser à BOYER FRERES,
5 fév enc. Moreau et Mandeville

EN débarquement du navire Bay State, et à vendre par les soussignés :
200 barriques VIN ROUGE bon ordinaire.
BOYER FRERES,
7 jan Encoignure Moreau et Mandeville

SARDINES à l'huile—4000 demi boites et 4000 quarts de boites sardines à l'huile, de la marque L. Leveque, de Nantes, en débarquement du navire Lemuel Dyer, venant du Havre, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co.,
14 fév 17 et 19, rue St-Louis

ATTENDU par le navire Windsor Castle, de Bordeaux :
6 futailles til à voile petites pelottes,
15 futailles absinthe 1re qualité,
21 barriques vin rouge, E. B.,
130 do St-Julien Médoc,
100 futailles eau-de-vie 4me preuve La Rochelle, (Conilé & Martin).
A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co
21 fév 9 et 10 rue Jefferson

EN magasin et à vendre par le soussigné, nouvellement arrivés de Marseille :
100 caisses Vermouth (La Noilly Fils & Co);
25 paniers d'huile grandes bouteilles (Plagniol)
20 do do demi do do
40 caisses Muscat;
40 do salaisons (olives cornichons et capres.)
25 paniers bouteilles (21 onces)
50,000 bouchons en balles de 15,000 et sacs de 1,000 (mi-fins et pointus). L. MAJESTE,
24 fév 115, rue de Chartres

EN débarquement du brick Cayenne, de Boston—300 caisses morues; 15 tambours do, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORF,
19fév 13 & 15, rue St Louis.

EN débarquement du navire Reindeer, de Marseille—50 barriques vin de Bergasse.
400 paniers huile d'olive, véritable Plagniol.
100 do do demi bouteilles do.
100 do bouteilles vides de 22 onces, à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
19fév 13 & 15, rue St Louis.

SUCRE—285 caisses sucre blanc, jaune et brut, en débarquement du brick Telegraph et à vendre par S. DE VISSER & Co.
25 janv 26, Vieille Levée

PÂTE PECTORALE DE DEGENETAIS.

La véritable Pâte Pectorale de Dégenétais ne se délivre qu'en boîtes rondes portant les cachets et la signature DEGENETAIS. Chaque boîte est entourée d'une bande de papier bleu. Reçu par le Lemuel Dyer—500 boîtes Pâte Pectorale de Dégenétais.

☞ S'adresser, pour les demandes de la ville et de la campagne, chez

EDOUARD GUILLOT,
Seul dépositaire, No 239, rue Royale, entre Ste-Anne et Dumaine. 25 fév—1

PÂTE pectorale de Regnauld, do do Degenetais, Capsules de Raquin, do de Clark, do de Blancard à l'iodure de fer. Chlorure de Labarraque, Quinine trou-cachets, Pois d'Iris, papier à cautère, Suspensoirs, bougies, sondes, bandages, &c. Reçus de Paris par la voie du Havre et New York, par H. BONNABEL, Droguiste en gros, encoignure des rues Natchez et Tchoupitoulas. 2fév

PHARMACIE DE D. PERES,
ENCOIGNURE BOURBON ET TOULOUSE,
SEUL DÉPÔT DE
PASTILLES DE V. LEPERE,

Si avantageusement connues pour la guérison des **rhumes, catarrhes et autres affections de poitrine.** La réputation méritée de ce médicament nous dispense d'en donner de plus amples détails, chacun pouvant du reste en trouver la composition dans tous les ouvrages de pharmacie.

Reçu aussi tout récemment un assortiment de spécialités françaises, savoir :
Papier Fayard et Blayn,
Grains de santé du Dr Frank,
Fumouteur pectoral d'Espic,
Chocolat Menier,
Clysopompes et hydroclyses d'A. Petit.

Une grande variété d'instruments en verre, seringues à boule modérateur, porte-sangsues à reposoir, ventouses, boîtes de soin, boîtes homéopathiques, flacons à acide nitrique pour bijoutiers, petites lampes à camphine, bandages fins et ordinaires. Produits chimiques &c. 26 nov

ALEXIS & LEVIS,

PHARMACIENS, successeurs de P. A. BERTRAND, encoignure Royale et Bienville font savoir aux consommateurs qu'ils ont repris la fabrication des eaux minérales artificielles,

Heront constamment dans la pharmacie, par bouteilles et demi bouteilles, les eaux de seltz, sedlitz, vichy, etc, etc.

La limonade purgative au citrate de magnésie, sera toujours préparée avec la plus grande attention afin de ne pas manquer le double but que l'on est en droit d'attendre de ce médicament utile et agréable.

Les commandes pour la ville et la campagne seront exécutées avec soins et diligence. 18 déc

REMÈDES pour maladies secrètes et médicaments patentés—Toutes les préparations de copahu, avec ses composés; toutes les espèces de salsepareille, ainsi que des sirops pectoraux patentés et non patentés.

Sirops d'agréments tels que framboises, orgeat, groseilles, coings, violettes.

Pâtes de mou de veau, Regnault et nafé d'Arabie; Vermifuges de toute dénomination; parmi lesquels les vermifuges américains patentés; bonbons vermifuges, semen contra et semen contra sucré, mousse de Corse.

Mousse.

Sondes, bougies, seringues.
Têtes de pavot, café de glands de chêne.
Herbes de Tusquiame, cigue, camomille,
Extraits de belladone, cigue, jusquiame,
Huile d'olive véritable Plagniol,
Rouge pour bijoutiers, bronze allemand,
Essences de Néroli, petit-grains, &c.
Quinine allemand et français, et une foule d'autres articles pour la médecine et pour les arts, à vendre en gros et en détail à la pharmacie de
1 janv A. SCHWAB, 40 Condé

Eau de fleurs d'oranger pour l'usage médical.

75 caisses et 12 estagnons de 6 gallons chaque, eau de fleurs d'oranger, *quadruple supérieure*, fabriquée expressément pour l'usage médical et celui des familles.
10 estagnons eau distillée de fleurs fraîches de roses (qualité extra).
5 estagnons eau distillée de laurier-cerise, contenant les proportions du codex.
60 caisses savon de Marseille, marbré bleu et rouge.
10 do blanc de Leghorn.
Reçus par le navire John Currier, à vendre par
E. E. MOUGIN, Pharmacien,
8 mars Encoig. Dauphine & Douane.

GOMME arabique cristallisée et Pâte de jujubes à tous les parfums.—40 caisses reçues par le steamship Empire City, à vendre par
E. E. MOUGIN, Pharmacien,
8 mars Encoig. Dauphine & Douane.

BOTTES, Souliers et Brodequins—244 caisses actuellement en débarquement du steamer Empire City, et des navires Havana et N. Boynton, comprenant un assortiment de chaussures fines et de choix, pour le débit de la campagne et de la ville, à vendre à des conditions libérales, par G. W. DUNBAR,
3fév 5, rue des Magasins.

BOTTES, souliers et chapeaux—370 caisses en débarquement des navires Sultana, M. E. Trout, Havana et Middlesex. Aussi—au magasin, le plus bel assortiment propre au commerce de la ville et de la campagne à vendre à bas prix et à des conditions libérales par L. HOBBS & Co.
7fév—1m No 12, rue de la Douane

FABRIQUE DE CHAUSSURES.
Vente en gros et en détail.
Encoignure Royale et Dumaine.

Bottines, Brodequins, Bottes, Souliers, bas pour hommes, pour dames et pour enfants des deux sexes, dans tous les genres et qualités.
On reçoit aussi du Nord et de France.
On exécute toutes commandes pour la campagne.
9fév

Changement de Domicile.

LES soussignés, marchands en gros de Bottes, Souliers, Chapeaux, &c. ont transféré leur magasin au No 66, rue du Canal, entre les rues Chartres et Vieille-Levée.
3déc JAMES E. NORTH & Co

Bottes, Souliers, Chapeaux et Casquettes en gros.

Les soussignés ont maintenant en main et reçoivent continuellement un assortiment complet de bottes, souliers et chapeaux, qu'ils offrent à vendre à des prix réduits et à des termes libéraux. Leur assortiment consiste en partie des articles suivans :

Brodequins.

Rasset pour hommes, jeunes gens et garçons, simple, doublé, grandeurs régulières et extras, Kip, cuir patenté, veau, veau marin, chevillé, cousu et imitation cousu.

Bottes.

Pour hommes, garçons, jeunes gens et enfans, en veau, veau marin, kip, chevillé, cousu et imitation cousu.

Guêtres, Bottes et Brodequins.

Pour dames, demoiselles enfans et domestiques fins et ordinaires.

Chapeaux et Casquettes.

Pour hommes, garçons, jeunes gens et enfans, de tous genres, grandeurs et qualités.

N. B.—Ayant fait des arrangements pour la manufacture de nos marchandises avec les meilleurs ouvriers, nous serons à même de pouvoir offrir le meilleur et grand avantage, et nous invitons nos amis et acheteurs à venir visiter notre assortiment avant de faire leurs achats ailleurs.

JAMES E. NORTH & Co.,
17jan 66 rue du Canal

AYER'S

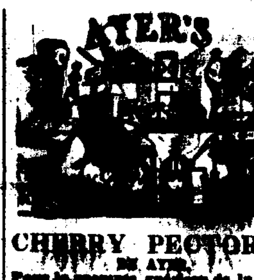

CHERRY PECTORAL DE AYER,

Pour la guérison rapide de la toux, des rhumes, de l'enrouement et des bronchites, de la coqueluche, du croup, de l'asthme et de la consomption.

UN usage de plusieurs années, loin de diminuer la confiance publique, a acquis à ce remède une vogue qui dépasse de beaucoup les plus vives espérances des personnes qui y ont foi. La réputation dont jouit cette médecine, est due aux vertus qu'elle possède, et non aux efforts extraordinaires faits pour des cas de maladie. Une foule de remèdes des répandus dans le public et qui ont été annoncés avec pompe qu'il n'avaient produit aucun résultat; celui-ci au contraire a obtenu un succès à chaque nouvel essai et les guérisons qu'il a effectuées sont trop nombreuses pour être oubliées.

Bien que ce soit en imposer au public que de prétendre qu'un remède est infaillible, cependant il se montre que peu de preuves établissent que le CHERRY PECTORAL a presque invariablement triomphé des maladies pour lesquelles il avait été employé.

La connaissance de ces faits s'étant répandue avec le temps, le CHERRY PECTORAL est devenu peu à peu le remède des malades depuis la cabane du paysan américain jusqu'au palais des rois de l'Europe. Le CHERRY PECTORAL est considéré dans tous les Etats, toutes les villes et tous les villages des Etats-Unis, comme le meilleur remède pour les maux de gorge et les maladies de poumons, il est employé dans un grand nombre de pays étrangers par les médecins les plus distingués. En Angleterre, en France et en Allemagne où la médecine a atteint le plus haut degré de perfection, ce remède a été adopté et l'on s'en sert constamment dans les armées, les hôpitaux, les maisons de charité, les institutions publiques et les familles. On s'en sert également pour les enfants dans des cas moins graves; les témoignages les plus flatteurs que nous ayons reçus viennent de parents qui ont été à même de juger de l'efficacité du CHERRY PECTORAL dans les maladies auxquelles l'enfance est sujette.

Le CHERRY PECTORAL est préparé par un habile chimiste avec le plus grand soin. Les bouteilles qui la contiennent sont cachetées et sont à l'abri de la contrefaçon; le public peut par conséquent être persuadé qu'il ne lui sera vendu que le véritable remède.

Nous nous sommes efforcés d'offrir au public un remède qui obtiendrait sa confiance par son incontestable efficacité et qui se recommanderait par les nombreuses et promptes guérisons qu'il ont été effectuées chaque fois qu'il a été employé. Nous porterons le plus grand soin à la préparation de ce remède et nous sommes convaincus que les malades qui obtiendront les plus heureux résultats et que les malades y trouveront tous les soulagements qu'ils peuvent attendre des secours de la médecine.

Préparé et à vendre par Jas. C. AYER, Chimiste, Lowell, Mass.

En vente chez J. WRIGHT & Co., 151, rue de Chartres, N.-Orléans

Agents pour la vente en gros et en détail.
Et par les Pharmaciens dans tous les Etats-Unis.
15déc—3fp3m

LE RHUMATISME PEUT ÊTRE GUÉRI.
Nous avons maintenant à vendre le Célèbre Remède de Martimore pour la GUÉRISON DES RHUMATISMES et la PURIFICATION DU SANG.

CE SPÉCIFIQUE A ACQUIS UNE GRANDE POPULARITÉ partout où il a été introduit, comme étant le remède le plus efficace dans de semblables maladies. Il a déjà guéri des milliers d'individus affectés de cette infirmité sous toutes ses différentes formes, depuis l'inflammation avec enflure et affectation des jointures, jusqu'aux cas d'une vieille maladie chronique de dix et vingt ans de durée. Les personnes qui ont fait usage des eaux minérales, employé les liniments les plus en vogue pour les frictions et qui ont été traitées par les médecins les plus habiles, soit de ce pays ou même de l'Europe, ces personnes, qui n'ont point, par tous ces moyens, obtenu une entière guérison, l'ont trouvée, enfin, en faisant usage de notre spécifique. Nous ajouterons que beaucoup de gens qui étaient infirmes et même ne se soutenaient qu'à l'aide de béquilles, ont trouvé, dans ce puissant remède, non-seulement du soulagement à leurs maux, mais encore une cure complète.

Nous manquons de place dans une insertion publique, pour y insérer les nombreux certificats qui prouvent l'efficacité de notre remède; mais nous pouvons assurer que tous ces témoignages nous sont donnés par des personnes dignes de foi. Plusieurs éditeurs de journaux ont répandu dans le monde civilisé les merveilleux effets de notre spécifique, non seulement sur eux-mêmes, mais encore dans des centaines de cas sur d'autres. Des médecins même ont déclaré qu'après avoir fait usage sur leurs malades, de tous les ingrédients que l'art leur suggérait sans résultat aucun, ils avaient obtenu les plus heureux résultats. Les fonctionnaires les plus haut placés, public à haute voix les secours efficaces qu'ils ont éprouvés de ce puissant remède ainsi que des cures extraordinaires obtenues par leurs amis. Enfin, des négociants, officiers, artisans et autres citoyens ont fourni des volumes de témoignages de l'efficacité de ce spécifique qui surpasse tout ce qui a été connu jusqu'à ce jour en Amérique pour les rhumatismes.

Nous engageons respectueusement ceux qui sont affligés de la maladie susdite plus haut, de s'adresser à celui de nos agents le plus près de chez eux pour se procurer une circulaire dans laquelle ils verront les certificats des Rév. Jas. Mitchell, Rév. N. G. Berryman, Rév. J. H. Linn, Rév. J. M. Kelly, Rév. R. A. Colburn et autres ministres de l'Evangile, auxquels nous ajouterons les noms de l'honorable J. Smith, ex-président de la Banque de l'Etat du Missouri, Geo. O. Atherton, commis de St-Louis, M.M. Jas. H. Eddy, S. Dowling, A. Holland, C. W. Mc Cord, J. W. Christy, Joseph Santinet, et autres forts négociants de St-Louis, ainsi que nombre d'autres citoyens.

Il existe beaucoup de témoins qui peuvent certifier que des milliers de cures ont été effectuées par ce merveilleux spécifique dans le courant de ces deux dernières années. Les propriétaires ont établi leur grand bureau central au No 1, rue Barclay (Astor House), à New York. On remplira avec promptitude, à l'endroit ci-dessus indiqué, les ordres qui seront adressés par ce médicament qui est renfermé dans des boîtes contenant des végétaux et qui prennent les dimensions et le poids pour les rhumatismes.

Le prix est de $5 la bouteille, ou $10 pour trois bouteilles.

W. V. ALEXANDER & Co, New-York
A vendre par J. WRIGHT & Co, No 151, rue de Chartres, N. O.
Et par E. J. MACPHERSON, No 29, rue du Camp
15déc—1an 3 p a v e t c

MALADIE DE FOIE,
DYSPEPSIE,
JAUNISSE.
FAIBLESSE CHRONIQUE OU NERVEUSE, MALADIE DE L'AISNE ET TOUTES LES MALADIES PROVENANT DES DÉSORDRES DU FOIE ET DE L'ESTOMAC.

TELLES que constipation, hémorroïdes, étourdissements, aigreurs à l'estomac, maladies, cardialgies, dégoût pour la nourriture, poids à l'estomac, rapports, maux d'estomac, vertiges, palpitation brève et difficile, maux de cœur, suffocation dans une position horizontale, éblouissement de la vue, taches devant les yeux, fièvre et douleurs sourdes à la tête, manque de transpiration, jaunisse de la peau et des yeux, douleurs au côté, à la poitrine, etc., élancements soudains de chaleur, brûlure de la chair, inquiétudes imaginaires et grande dépression d'esprit.

Les maladies ci-dessus pourront être guéries d'une manière efficace par les

Célèbres Amers Allemands du Dr. HOOFLAND,
préparés par le
Dr. C. M. JACKSON,
No 120, rue Arch, Philadelphie.

L'influence de ces Amers sur les maladies ci-dessus n'est pas surpassée, si toutefois elle est égalée par aucune préparation aux Etats-Unis. Ces faits ont été prouvés par plusieurs cures dans des cas où les plus habiles médecins n'avaient pu réussir.

Ces Amers sont dignes de l'attention des malades; ils possèdent de grandes vertus pour la guérison des maladies de foie et faiblement les organes digestifs, le goût en est, du reste, agréable.

Lisez et soyez convaincus.

Le PHILADELPHIA SATURDAY GAZETTE parle ainsi des **Amers allemands du Dr Hoofland :**

"Il nous arrive rarement de recommander à la confiance et à l'appui de nos lecteurs ce que l'on appelle des Médecines patentées. Aussi, lorsque nous recommandons les Amers allemands du Dr Hoofland, nous désirons que le public sache bien que nous ne voulons pas parler de ces charlatans qui sont prônés pendant quelque temps et qui sont oubliés après avoir été les auteurs de bien des maux. Nous voulons parler d'une Médecine dont la réputation est établie depuis plusieurs années, qui est universellement appréciée et qui a obtenu le cordial appui de la Faculté."

Voici un extrait du SCOTT'S WEEKLY du 26 août

"Les Amers allemands du Dr Hoofland, préparés par le Dr Jackson, sont maintenant recommandés par quelques-uns des membres les plus distingués de la Faculté comme un remède d'une grande efficacité pour les faiblesses auxquelles les femmes sont sujettes. Les personnes dont la constitution est faible amélioreront leur santé en employant ces Amers; l'expérience a prouvé qu'ils possèdent, sous ce rapport, la plus grande vertu."

Autres preuves.

M. J. G. Moore, éditeur du DAILY NEWS, s'exprimait ainsi le 31 octobre :

Amers allemands du Dr Hoofland—Nous faisons, en ce moment, l'essai de cette célèbre médecine, pour une maladie opiniâtre des entrailles et nous pouvons répondre de son efficacité. Nous avons pris le contenu de deux bouteilles, et nous avons éprouvé plus de soulagement que ne nous en a procuré le traitement, pendant de longues années, des médecins les plus en renom.

L'hon. C. D. Hineline, maire de la ville de Camden, donne l'opinion suivante :

AMERS ALLEMANDS DE HOOFLAND—Un grand nombre d'éloges de ces Amers nous est tombé sous les yeux, et la source d'où viennent ces éloges nous a engagé à nous assurer de l'efficacité de cette médecine. Nous en avons fait usage et nous devons dire qu'elle exerce une influence des plus bienfaisantes sur les maladies de foie et les organes digestifs; le pouvoir en est étonnant pour détruire la cause des affaiblissements causés par les maladies nerveuses. Ces Amers calment et donnent de la vigueur aux nerfs, et procurent un sommeil réparateur.

Si l'on se servait plus généralement de cette médecine il y aurait moins de maladies, car la plus grande partie des maux tels et imaginaires proviennent de l'estomac, du foie et du système nerveux. Que ces organes soient sains, et nous échapperons en général aux épidémies. Nous conseillons à notre ami, ayant la moindre indisposition, à faire l'essai de cette médecine extraordinaire; elle se recommandera d'elle-même. Elle devrait, en un mot, se trouver dans toutes les familles. Il n'y a pas de remède dont le mérite ait été aussi hautement reconnu.

A vendre en gros et en détail :

Au dépôt de médicaments allemands, No 120 rue Arch, une porte au-dessous de la rue Sixième, Philadelphie, et par les débitants en général dans toute l'Union.

En vente chez J. Wright & Co., No 151, rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, et par les apothicaires dans toutes les parties des Etats-Unis.

11 déc—3 f lan, p s et camp

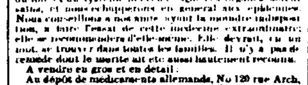

Bureau du grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Encoignure Bienville et Passage de la Bourse.
Nlle-Orléans, 26 janvier 1853.

AVIS—Les Actionnaires de cette Compagnie ayant, à l'assemblée annuelle qui a eu lieu lundi, 24 du courant, fixé le nombre de versements qui seront exigibles pendant l'année courante et fixé l'époque du paiement desdits versements comme le prescrit la 5me section de la charte,—Avis est par le présent donné aux actionnaires qu'un versement de 10 pour cent sera dû et devra être fait au Bureau de cette Compagnie lundi, 4 avril prochain, et 10 pour cent le 3 octobre prochain.

Par ordre du Bureau :
29fév BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire.

Compagnie du grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1853.

AVIS est par le présent donné aux actionnaires de cette Compagnie qu'un versement de dix pour cent sera dû et devra être fait au bureau de la Compagnie, MARDI, 15 mars 1853.

15jan—au15ms JOHN CALHOUN, Secrétaire

Compagnie d'Assurance de Liverpool et de Londres contre l'Incendie.

CAPITAL : DIX MILLIONS DE PIASTRES.

FOND de réserve :—Un million trois cent mille piastres avec la responsabilité illimitée des actionnaires de toutes les dettes de la Compagnie.

CHS. BRIGGS, Agent,
10janv—1an Encoig. St-Charles et Union.

PAUL PECQUET,
AVOCAT,
45, rue du Camp, encoignure Camp et Gravier. 5 nov☞

R. M. MONTGOMERY & Co.,
ENCANTEURS.
Au Mart Auction, 57, rue du Camp.
TRAFICANTS EN MEUBLES.
Jours d'encan : **mardi, jeudi et samedi.**
☞ On s'occupera avec promptitude des ventes au dehors.
20 mai—1 an

B. TALAMON,

Seul agent de la marque d'eau-de-vie HENRY SUTTON 1800 et 1831.
21 sep 182 et 186, rue Royale.

AVIS.

GUSTAVE PORÉE. LÉON GIRARD,
PORÉE & GIRARD,
Marchands commissionnaires,
Importeurs de Vins, Eaux-de-vie, Liqueurs, &c. &c. &c.
Rue St-Louis, No 7,
près la rue Vieille-Levée.
mai—1an 29, Vieille Levée

J. B. PREAU. A. COUVREUR. TH. CAPTIEAUX
J. B. PREAU & Co.,
Négociants Commissionnaires.
No 33, rue Gravier,
NOUVELLE-ORLÉANS

PERRET FRERES,
247 et 249, rue Royale, encoignure Dumaine,
Importateurs de produits d'Europe
Et marchands de comestibles en gros et en détail.

G. W. DUNBAR,
MARCHAND en gros de bottes et souliers, **No 5, rue des Magasins, Nouvelle-Orléans, et No 75, rue Fulton, Boston.**

E. BERNIO Jr.,
Marchand Commissionnaire et Importateur de cigares, tabacs et café de la Havane,
RUE CHARTRES, No 34.

John Hall. *W. H. Rodd.*
HALL & RODD,
Encanteurs commissionnaires,
No 1, Pont-Louis, Nlle-Orléans.

FROMAGES—Un petit lot à vendre par
5 fév DUNTZE & IKEN, enc Conti et Royale

VENTES JUDICIAIRES.

William Price vs. John McGlovern et son épouse.

QUATRIÈME COUR du District de la Nlle Orléans.—[illegible] en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente [illegible] d'un lot de terre [illegible] de Canal et Magazine, [illegible] dans la municipalité [illegible] de cette ville, borné par les rues D'Hébécourt, Olive, Bolivar, et l'Avenue de Carrollton, et désigné sous le No 46, d'après un plan dressé par Dunbar le 12 de décembre 1846, mesurant [illegible] pieds 11 pouces et 4 lignes [illegible] 202 pieds 4 pouces et 3 lignes [illegible] 10 pieds 9 pouces et 9 lignes [illegible] 319 pieds 7 pouces et 9 lignes face à la rue [illegible] avec tous les droits, titres et améliorations y attachés et y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions:—Comptant, au moment de l'adjudication. JAMES P. FRERET,
Shérif de la paroisse d'Orléans

Thomas [illegible] Paine vs leurs créanciers.

QUATRIÈME Cour de District de la Nlle Orléans. En vertu d'un ordre de vente rendu le 7 mars 1853 et à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique pour le compte des créanciers desdits insolvables, lundi, 21 mars 1853, à 10 heures du matin, sur les lieux, au coin des rues Chartres et Canal, la vente continuera jusqu'à 2 heures de l'après-midi dudit jour et si elle n'est pas terminée à ladite heure, dudit jour, elle sera recommencée chaque jour suivant, de 10 heures du matin, à 2 heures de l'après-midi, au même endroit, jusqu'à ce qu'elle soit terminée.

Le contenu, les installations et le bail d'un magasin de marchandises sèches, d'après l'inventaire enregistré à mon bureau,

Abandonné par lesdits insolvables à leurs créanciers.

Conditions comptant, sur livraison,
JAMES P. FRERET,
9 mars—12,17,21 shérif de la paroisse d'Orléans

Samuel Simmons vs. Mary Ann Peacey.

QUATRIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 6104—En vertu d'un jugement rendu le 3 et signé le 5 de mars 1853 par suite de consentement et à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le jeudi 10 de mars 1853, à 11 heures A. M., sur les lieux, à l'adjudication de : Le fonds d'un magasin de modes situé rue du Canal, No 120, suivant inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions :—Comptant au moment de l'adjudication. JAMES P. FRERET,
7mars—11j Shérif de la paroisse d'Orléans

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de John Mitchel.

CINQUIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte final présenté par Charles Mace, curateur de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. A. BOISBLANC,
8 mars—5m10 Député Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Wm K. Norton, associé survivant de l'ancienne maison commerciale Gardner, Norcom & Co vs ses créanciers.—No 6,898.

Les créanciers de l'insolvable sont par le présent notifiés d'avoir à comparaître en l'étude de T. O. Stark, notaire public en cette ville, lundi le onze du mois d'avril prochain, à 10 heures du matin, à l'effet de délibérer sur les affaires du dit insolvable; et il sont de plus notifiés que toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens sont suspendues et que E. H. Durell est nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

J. O. CHALON,
9mars Député-Greffier.

L'ETAT DE LA LOUISIANE.—Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Conformément à la loi, publication est par la présente faite de la formation de "l'Association charitable des Israélites de la Nouvelle-Orléans," dans les mots et chiffres suivans, savoir :

Etat de la Louisiane, paroisse et ville de la Nouvelle Orléans.

Pardevant moi Antoine Doriocourt, notaire public dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, dûment commissionné et assermenté, et en présence des témoins ci-après nommés et soussignés;

Ont personnellement comparu messieurs Nathan Altmann, Nauman Schlesser, Joseph Kraemer, Isaac Levy, Aaron Frank, Bernard Simon et H. Kohlmeyer, tous résidant en cette ville;

Lesquels ont déclaré,

Qu'ils forment par les présentes une société sous le titre de "Association charitable des Israélites de la Nouvelle-Orléans;"

Que le but de ladite Association est de collecter des fonds et de les approprier "pour secourir les membres malades;"

Que les membres de ladite Association se réuniront en assemblée générale pour adopter tels règlements qu'ils jugeront convenables et nécessaires afin d'arriver au but proposé, pour nommer leurs officiers et pour fixer le mode d'admission de nouveaux membres;

Et qu'ils rempliront toutes les formalités requises par la loi pour incorporer ladite Association.

Fait et passé dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en mon étude, ce dixième jour de février mil huit cent cinquante trois, en présence de messieurs André Doriocourt et Alphonse Garrus, témoins compétents qui ont signé les présentes avec les comparants et moi notaire, après lecture.

Original signé : N. Altmann, Nauman Schlesser, Joseph Kraemer, Isaac Levy, A. Frank, B. Simon, H. Kohlmeyer, And. D. Doriocourt, Alphonse Garrus et Ant. Doriocourt, notaire public.

Pour copie conforme à l'original, Nouvelle Orléans, 12 février 1853.

Signé: ANT. DORIOCOURT, not. pub.

Pour copie conforme—Bureau du greffier de la Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, le 21 février 1853

23 fév—23,9 23 ALF. ROUSSEAU, greffier.

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que William H. Smith a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu Peter McDermott, décédé intestat :—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite demande.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE,
8 mars—10j Député Greffier

WINER'S CANADIAN VERMIFUGE A CERTAIN REMEDY FOR WORMS.

VERMIFUGE CANADIEN DE WINER, Garanti purement végétal.

REMÈDE PROMPT ET SÛR CONTRE LES VERS.

C'EST un fait incontestable, établi par l'expérience et le témoignage des médecins les plus éminents, que la plus grande partie des maladies qui affectent les enfants, ont pour cause l'existence des vers dans l'estomac et les intestins. [illegible]

Vermifuge Canadien de Winer.

On pourrait donner maints exemples où les symptômes ont été pris pour ceux d'une autre maladie, [illegible] demontrent la supériorité.

TÉMOIGNAGE DES MÉDECINS.

Nous, soussignés, ayant fréquemment administré un médicament préparé par John Winer, de cette ville, désigné sous le nom de VERMIFUGE CANADIEN, en sommes convaincus de ses excellentes qualités, [illegible]

G. O'REILLY.

Licencié du C. R. des chirurgiens en Irlande, &c.
H. DICKINSON,
Membre du C. R. des chirurgiens à Londres, &c.

Lettre du Rév. J. Flanagan, de Binbrook, C. H.

Monsieur J. Winer,—J'ai fait l'essai de votre Vermifuge Canadien avec les plus grands succès. [illegible] je puis le recommander à tous les parents.

JOHN FLANAGAN.

☞ Les médecins emploient le Vermifuge de Winer, parce qu'ils ont reconnu que c'était une préparation purement végétale et qu'ils pouvaient employer en toute confiance, sans danger et sûre de son effet.

☞ Les agents du Vermifuge ont reçu plus de mille certificats de planteurs, négociants et médecins de la Louisiane, établissant les propriétés utiles de ce remède.

☞ Garanti dans tous les cas.

Le Vermifuge est préparé par John Winer, chimiste à Hamilton, Canada, et par John Winer & Co., No 87, Maiden lane, à New-York, seuls propriétaires aux Etats-Unis.

Vendu en gros et en détail, aux prix de manufacture, par J. WRIGHT & Co.,
1 jan—1an 151, rue de Chartres

GUANO DU PÉROU.
Importation directe des Iles Chinchas.

LES soussignés ont l'honneur d'informer le public et particulièrement les agriculteurs et les facteurs, que par suite d'arrangements qu'ils ont pris avec MM. F. Barreda & frères, de Baltimore et de Lima, AGENTS EXCLUSIFS du gouvernement péruvien aux Etats-Unis, pour la vente de l'engrais connu sous le nom de GUANO, ils ont obtenu desdits agents le privilège de l'importer directement des Iles Chinchas dans cette ville, où ils ont l'intention d'établir un dépôt suffisamment grand pour remplir toutes les demandes qui pourront leur en être faites.

Les avantages de cet engrais sur tous les autres découverts et employés jusqu'à présent pour RENDRE AUX TERRES ÉPUISÉES LEUR FERTILITÉ, HÂTER LA MATURITÉ DES RÉCOLTES ET EN AUGMENTER LE RENDEMENT, sont assez connus du monde agricole pour qu'il soit nécessaire de les énumérer. Dans les Etats de New York, New Jersey, Pennsylvanie, Maryland, Virginie, Caroline du Nord, Caroline du Sud, et plusieurs autres de l'Union Américaine, des résultats immenses ont été obtenus par son application, et ces mêmes résultats nous font espérer que les planteurs du Sud et de l'Ouest encourageront notre entreprise, qui, nous le croyons sincèrement, contribuera à augmenter d'une manière considérable leurs revenus.

Afin de faire connaître aux planteurs les diverses manières de se servir de cet engrais, ainsi que ses effets sur les divers produits du sol, MM. Barreda & Frères ont mis en notre pouvoir des pamphlets préparés, à leur demande, par le savant et respectable écrivain, Solon Robinson, dans lesquels les études constantes ont été toujours consacrées aux développement des intérêts agricoles du pays. Nous nous ferons un plaisir de fournir GRATIS cet ouvrage aux personnes qui désireraient connaître les effets du Guano appliqué convenablement.

Lorsque nous aurons reçu directement des Iles Chinchas les chargements que nous avons déjà demandés nous vendrons aux prix suivans, toujours payables COMPTANT.

Par sacs jusqu'à 5 tonneaux, 2 1/2 cts par livre.

De 5 à 10 tonneaux,	$50 00	le tonneau
De 11 à 25 tonneaux,	49 50	"
De 26 à 50 tonneaux,	49 00	"
De 51 à 100 tonneaux,	48 50	"
De 100 à 150 tonneaux,	48 00	"
De 151 et au-dessus,	47 50	"
Pour chargement entier,	47 00	"

Tonneau de 2,240 liv.

A prendre le long du bord

Le guano sera en sacs et devra être pris au dépôt. Le chargement pour le compte de l'acheteur. Le poids moyen des sacs sera de 160 à 170 livres.

Les personnes qui désireraient se procurer du guano, avant l'établissement de notre dépôt, pourront en recevoir du dépôt central établi à Baltimore, par les agents du gouvernement péruvien, en adressant leurs ordres aux soussignés. Dans ce cas, les frais, tels que fret, assurances, et tous autres, seront ajoutés aux frais marqués dans l'échelle ci-dessus.

Nouvelle-Orléans, 28 janvier 1853.
29 jav—1 an 4p CASTILLO & HARISPE, 36, Exchange Place

VIN rouge et blanc en barriques et en caisses :
40 barriques vin rouge pour familles.
10 do do Montferrand,
40 caisses do St-Julien et Margaux.
17 do do Larresan Médoc 1841.
10 do vérit. do St-Julien do 1841.
238 do do do Arsac do 1846.
85 do do do St-Estèphe do 1846.
27 do do do La Rose do 1834.
780 do do vin blanc Preignac do 1847, en magasin et à vendre par Fdo. DE FUENTES & Co,
1mars—6 22 Vieille Levée

VIN d'Oporto et de Madère—40 quarts vin d'Oporto Regis, 60 do de Madère do, en magasin et à vendre par Fdo. DE FUENTES & Co.
1mars 22 Vieille Levée

VIN de Malaga—105 barils vin sec de Malaga, 65 quarts do de do, 50 barils vin doux do do, en magasin et à vendre par Fdo. DE FUENTES & Co,
1mars—6 22 Vieille Levée

DIVERS—150 caisses vin Muscat Frontignan,
50 caisses kirsch de Noilly & Co,
10 do cont. chacune 100 demi boites pois verts
10 do de fruits au jus assortis, diverses marques.
100 do fruits à l'eau de vie do do.
10 do de fraises à l'eau de vie, en magasin et à vendre par Fdo. DE FUENTES & Co,
1mars—6 22 Vieille Levée

AMANDES—200 sacs amandes fraîches à la dame, en débarquement et à vendre par Fdo DE FUENTES & Co,
1mars—6f 22, Vieille Levée.

VINS DE XÈRÈS ET DE MADÈRE, 1re qualité—15 quarts et 30 huitièmes vieux vin de Madère, Tre qualité.
25 quarts et 14 huitièmes vin de Xerès, en magasin et à vendre par Fdo DE FUENTES & Co,
1mars—6f 22, Vieille Levée.

EAU DE VIE COGNAC—60 très vieux cognac 1re preuve, de J. J. Pujos & Co, 10 ¾ B. R. 5 quarts do de; 15½ do de J. J. Preau, champagne fin; 17 quarts do 4me preuve, de E. Lemercy; 25 quarts do de J. & J. Preau & Co, La Rochelle, 100 do de do de, à vendre par Fdo DE FUENTES & Co,
1mars—6f 22 Vieille Levée.

VENTES A L'ENCAN.

Café de l'Union.
PAR J. EUGENE TOURNE, encanteur.
Bureau, 95, rue Conti[illegible]

SAMEDI le 19 courant, à [illegible] heures de l'après-midi, [illegible] le Café de l'Union [illegible] [illegible] pourra [illegible]

Conditions de la vente, [illegible] S'adresser rue Poydras, 123. 9 mars

Vente de magnifiques Meubles, pour cause de départ.

PAR P. FERNANDEZ.

MARDI prochain, 15 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu dans la maison rue Claiborne, entre Jackson et Commune,

Un magnifique assortiment de meubles comprenant : un assortiment complet de meubles en bois de rose, couverts de satin, avec sofa, [illegible]; tables de nuit, [illegible] dessus en marbre, table à extension, glaces, lits en acajou et en marbre, [illegible] en palissandre, lampes, tapis, bureaux, armoires, toilettes avec porcelaines, cuillers, fourchettes et couteaux, carafes, verres, ustensiles de cuisine, &c. &c.

9 mars

Succession de Joseph Dillingham.

Vente au comptant d'un lot de terre dans la rue Robin.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 9 avril 1853, à midi, à l'Arcade de Banks, Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 7 mars 1853, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession de Joseph Dillingham, savoir :

Un lot de terre dans le premier district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet compris entre les rues Nouvelle-Levée, Tchoupitoulas, Robin et Race et désigné par le No 4, sur un plan dressé par G. T. Dunbar, voyer, le 15 octobre 1849 et déposé au bureau de Théodore Guyol, notaire public. Le dit lot mesure 21 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue Robin, sur une profondeur de 89 pieds 3 pouces 1 ligne, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Comptant.

Acte de vente pardevant ——— notaire public, aux frais de l'acquéreur. 9mars—9m10

Succession de Henriette Grandpré.

PAR J. A. BONNEVAL.

Bureau, 51, rue Toulouse.

IL sera vendu, lundi 11 avril prochain, à midi, à la Bourse St-Louis, en vertu d'un ordre de l'Honorable J. N. Lea, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 7 mars 1853, les esclaves suivants :

LOUISA MATTHEWS, négresse âgée d'environ 36 ans.

SOPHIE, négresse âgée d'environ 22 ans, avec son enfant Paul, nègre âgé de 2 ans.

Conditions—comptant.

Les actes de vente pardevant P. C. Cuvellier, notaire public, aux frais des acquéreurs.

9 mars—9 19, av 2 9 11

Vente des bâtisses Paulding, au coin des rues Canal et St-Charles.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, mercredi, 6 avril 1853, à midi, à l'Arcade de Banks, ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un décret de l'honorable Cour des Preuves de Johnston, Providence, Etat de Rhode-Island, la propriété ci-après décrite appartenant à Abraham Paulding, reconnu par la dite Cour des Preuves incapable de gérer ses affaires, lesquelles ont été confiées à Jonathan B. Kelley, nommé par ladite cour et autorisé à vendre ladite propriété aux termes et conditions ci-après mentionnés, savoir :

Un lot de terre connu sous le nom de "Bâtisses Paulding," dans le premier district, ex-deuxième municipalité dans l'îlet compris entre les rues Canal, Common, St-Charles et Carondelet, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent. Ledit lot de terre forme l'encoignure des rues St Charles et Canal et mesure 74 pieds 6 lignes de face à la rue du Canal, 45 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue St Charles, 128 pieds 5 pouces 3 lignes, sur l'autre ligne latérale, 69 pieds 1 pouce 6 lignes sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent des bâtisses en briques à trois étages avec magasins et bureaux loués à de bons locataires; c'est l'îlet qui a, sans contredit, le plus grande valeur à la Nouvelle-Orléans; le tout est décrit d'une manière plus complète sur un plan dressé par C. A. Hedin, ingénieur civil, en date du 6 mars 1852, et déposé pour référence, au bureau de H. B. Cenas, notaire public. Cette propriété a été achetée, par la susdite personne *interdite*, de la succession de Cornelius Paulding, décédé, le 14 avril 1852.

Conditions de la vente :—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, pour billets portant hypothèque spéciale sur la propriété et portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an du jour de la vente à l'échéance. Les dits billets, dans le cas où ils ne seraient pas ponctuellement payés à l'échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Les améliorations resteront assurées par l'acquéreur et la police d'assurance sera transférée à l'agent et restera entre ses mains jusqu'à ce que le premier billet soit payé.

L'acte de vente pardevant H. B. Cenas, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 4mars—4 14,24 6

ALIVRER par le navire Grenada, attendu de Bordeaux :
300 barriques vin rouge,
25 do de Guienne 1847,
20 do vin blanc,
20 demi barriques vin blanc 1841,
145 barils do, 100 caisses vin blanc,
300 do vin rouge,
20 quarts eau de vie Coq Père & fils.
50 caisses fruits jaunes, au jus de Teysonneau jne
CHARLES CAVAROC,
16fév 30, rue Bienville.

SALSEPAREILLE—20 balles salsepareille, reçues dernièrement et à vendre par
BERNARD TURPIN,
28fév—6f 20, Vieille Levée

CHAMPAGNE—40 paniers Champagne Heidsieck, grandes et demi-bouteilles, à vendre par
BERNARD TURPIN,
28fév—6f 20, Vieille Levée

PRUNEAUX—50 caisses pruneaux en paniers, dimensions assorties, reçus dernièrement, et à vendre par BERNARD TURPIN,
28fév—6f 20, Vieille Levée

GOMME Arabique—3 caisses gomme arabique, à vendre par BERNARD TURPIN,
20fév 20, Vieille Levée

OLD WHISKEY—20 barils vieux Bourbon whiskey D. K.—15 do, d'Old Monongahela, en magasin et à vendre par
A. DELAMARRE, 9, rue Bienville

ATTENDU par le navire Winsor Castle, de Bordeaux—60 barriques vin rouge, à vendre par
E. DECHAMPS
67, rue Condé

ATTENDU par le navire Windsor Castle, de Bordeaux :
80 barriques vin rouge pour familles.
A vendre par E. DECHAMPS
2 fév 67, rue Condé.

ATTENDU par le navire Grenada, de Bordeaux,
20 barriques Pauillac,
20 barriques St-Estèphe,
12 do Haut-Sauterne
A vendre par E. DECHAMPS
2 fév 67, rue Condé

ATTENDU par le navire Grenada de Bordeaux :
20 barriques Chateau Loudenne Médoc,
20 barriques Chateau Latour Médoc très vieux,
A vendre par E. DECHAMPS,
2 fév 67, rue Condé

A vendre en débarquement du navire John Currier, de Marseille—30 barriques Bergasse, par
E. DECHAMPS
10fév 67, rue Condé

ATTENDU par le navire Grenada, de Bordeaux :
26 barriques vin rouge,
12 do Haut Sauterne, à vendre par
E. DECHAMPS,
67, rue Condé

REÇU par différents arrivages du Havre et de New-York et à vendre par le soussigné :
Castorines en caisses d'une livre,
Arrow-root do
Du Benzoin, do d'une demi livre,
50 livres gomme opium,
5 do de cochenille et de gris,
Une livre moitié d'argent bouillon, avec un grand assortiment d'herbages pour les cuisines.
2 mars P. CUSACHS,
Encoignure Royale et St Philippe.

SUCRE 50 boucauts sucre, 200 do. de Tarz, 20 do. do de Howard & Kent, 110 do do do de Brin, à vendre par P. CUSACHS,
2 mars enc. Royale et St Philippe

GOMME laque—10 caisses gomme laque, à vendre par P. CUSACHS,
2 mars enc. Royale et St Philippe

ABSINTHE—Absinthe suisse, à vendre par P. CUSACHS,
2 mars enc. Royale et St Philippe

AMANDES amères—200 livres amandes amères, à vendre par P. CUSACHS,
2 mars enc. Royale et St Philippe

BOIS de réglisse—5 balles à vendre par P. CUSACHS,
2 mars

MARCHANDISES pour le Mexique—10 balles coutil bleu coton, à l'entrepot, à vendre par
17fév H. DE GOER & RIFFLARD

EN débarquement du navire Oceana, venant de Bordeaux :
60 barriques vin rouge C. C. Queyries, 1848,
16 do do J. C. Fosse, 1848,
8 do do C. C. La Mission, 1847,
162 caisses vin rouge C. C. Haut Brion La Mission, 1841, 1844, 1842, 1846, à vendre par
CAVELIER & MAXENT,
8 nov 169, rue Royale

EN débarquement du navire Sylphide, de Bordeaux—100 barriques vin rouge, à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORF,
21fév 13 et 15 rue St Louis

DERNIÈREMENT REÇU—10 tierçons jambons de la marque "Stagg Stays" à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORF,
21fév 13 & 15, rue St Louis

CIGARES de la Havane—148 000 cigares de qualités assorties, en débarquement de la goëlette Cornélia, venant de la Havane, et à vendre par
J. M. CABALLERO,
18 fév 36, rue de la Vieille Levée

MIEL D'ABEILLE—5 barils et 5 boucauts, en déchargement de la goëlette Cornelia, venant de la Havane, à vendre par P. CUSACHS,
18fév encoignure Royale et St-Philippe.

COGNAC—60 quarts Alex. de Montezau 1840, en déchargement du navire Sylphide, de Bordeaux et à vendre par J & J TARDOS,
19 fév 31, Vieille Levée

ASPERGES DE LUBECK—200 boites d'Asperges de Lubeck, venant d'être reçu via New-York, en magasin et à vendre par
DUNTZE & IKEN,
17fév Enc Royale et Conti

GELLEE DE POMMES—100 pots de gelée de pommes de Lubeck, en très bon article, à vendre par DUNTZE & IKEN,
17fév Enc. Royale et Conti

ALCOHOL—12 barils alcohol J. D'Homergue & Co., reçus et à vendre par
BERNARD TURPIN,
10 fév 20, Vieille Levée

EN magasin—5,000 demi et quart de boites sardines dernièrement reçues, à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
10fév 13 et 15, rue St Louis

AMANDES à la dame—En caisses de 25 livres, en magasin et à vendre par
DELVAILLE & MORENO,
12fév 34, Vieille Levée

MARSEILLE.

EN débarquement des navires Raindeer et John Currier, venant de Marseille :
100 barriques vin rouge de Bergasse.
50 caisses Vermouth de Noilly Fils.
40 paniers bouteilles vides.
200 caisses saindoux de bœuf de Jean Charles.
200 paniers grandes bouteilles huile Jas Plagniol.
50 do demi do do do
2 balles bouchons, à vendre par
B. TALAMON,
16fév 186, rue Royale

20 DAMEJEANNES vieux Cognac.
10 do de vieux vin d'Oporto.
15 damejeannes do Madère,
10 do do Xérès.
25 caisses vin Sauterne, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
10 jan 28 rue de la Douane

EN débarquement du Reindeer, venant de Marseille,
30 barils madère,
10 de porto-wine,
8 caisses absinthe, à vendre par
JOHN CLAUZURE,
15fév 164, rue Royale.

EN magasin et à vendre par le soussigné :
10 quarts cognac marque Cousin & Martin,
5 huitièmes do do do
10 quarts do do Vigenud.
5 do do vieux de J. Labrière 1845.
28 fév L. MAJESTE, 115, Chartres

EN Magasin et à vendre par le soussigné :
150 barriques vin St-Julien Médoc ordinaire,
150 do vins supérieurs pr familles div. marq.,
50 barils vin blanc,
50 barriques vin de Marseille, marque Bergasse.
L. MAJESTE,
16 fév 115, rue de Chartres.

VIN BLANC—40 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par COUTIN & RANSON,
4 jan 13, rue Bienville

VIN D'OPORTO—6 barils vieux vin d'Oporto de Londres, à vendre par COUTIN & RANSON,
4 jan 13, rue Bienville

PAPIER pour cigarettes—25 balles "Les Parasites," à vendre par Y. QUADRAS & Co,
No 16, rue de la Douane

R[illegible] de la Havane par la barque américaine Mil[illegible] en magasin et à vendre par le soussigné :
20,000 Regalias Cazadores.
20,000 do Panetelas.
20,000 Millares F. [illegible]
Y. QUADRAS & Co,
21 fév No 16, rue de la Douane

VENTES A L'ENCAN.

Succession de [illegible] Lahaye.
Vente pour opérer un partage.
PAR J. B. BLACHE & CO.

SAMEDI, [illegible] mars, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis, rue St-Louis, entre les rues de Chartres et Royale, à l'effet d'opérer un partage entre les héritiers majeurs, les propriétés ou esclaves ci-après désignés :

Un lot de terre situé en cette ville (second district) dans l'îlet borné par les rues de Philippe, Remparts, Dumaine et Ste-Ursule, mesurant [illegible] pieds de face à la rue St-Philippe, sur une profondeur d'environ quatre-vingt-dix pieds (le tout mesure français), avec les améliorations et les dépendances qui en dépendent.

Esclaves.

Philippe, nègre âgé de 60 ans.
[illegible], nègre âgé de 60 ans.
[illegible], mulâtresse âgée de 23 ans.
Jean, mulâtre âgé de 19 ans.
Philomène, mulâtresse âgée de 16 1/2 ans.
Michel, mulâtre âgé de 13 ans.
Florentine, mulâtresse âgée de 11 ans.
Arthur, mulâtre âgé de 9 ans et 8 mois.
Marie, mulâtresse âgée de 7 ans et 5 mois.
Anastasie, mulâtresse âgée de 3 ans et 9 mois.

Conditions :—Pour la propriété un tiers comptant, le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit.

Pour les esclaves—Un tiers comptant, le reste à 6 et 12 mois de crédit.

Le tout en billets tirés et endossés à satisfaction, divisés par coupons à la convenance des vendeurs et portant hypothèque. Les billets qui ne seraient pas payés à échéance porteront intérêt à raison de huit pour cent l'an, sans que cette clause pénale seulement.

Les actes de vente pardevant A. Chiapella, notaire public, aux frais des acquéreurs. 8 ms

VENTE PAR CATALOGUE.

Plantes rares d'importation étrangère.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

VENDREDI 11 mars 1853, à 10 heures du matin, il sera vendu au No 61, rue de Chartres :

Une grande et belle collection de plantes étrangères, d'arbres fruitiers, et de graines des qualités les plus estimées et en excellent état. Le tout importé par M. Martin de Paris, expressément pour ce pays. 8 mars

Propriétés de valeur, et en rapport, dans le deuxième district, ex-1ère municipalité.

PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur.

Bureau, Passage de la Bourse, No 51.

SAMEDI prochain, 12 mars à midi, à la Bourse St Louis, il sera vendu les propriétés suivantes :

1o Une maison en briques couverte en ardoises, composée de quatre appartements, galerie, cabinet, deux belles chambres dans l'attique, cuisine haute, couverte en ardoises, composée de six chambres, trois dans le bas et trois dans le haut, dont une sert à repasser, &c. &c. bâtie sur un terrain situé rue Ste Anne, No 123, entre Bourbon et Dauphine, et mesurant trente pieds de face, sur soixante quinze pieds de profondeur, laquelle maison est louée à raison de $40 par mois, cour carrelée en briques.

2o Une maison à étages, en bois, et cuisine, &c.—La maison contient six chambres, trois dans le bas, trois dans le haut, une partie de la cour carrelée en briques, portant le No 3 est bâtie sur un terrain rue Marais, entre Douane et Canal, et mesurant 28 pieds 9 pouces face à la rue des Marais, sur cent vingt sept pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, mesure américaine; louée $20 par mois.

3o Une maison en bois, composée de 9 chambres, galerie, &c, chambres dans l'attique et cuisine haute, couverte en ardoises, composée de six chambres; le tout divisé en trois corps de logis distincts et portant le No 293, rue Bienville, entre les rues Villeré et Robertson. Le terrain mesure 42 pieds 9 pouces et 2 lignes face à la rue Bienville, sur une profondeur de 149 pieds 2 pouces, mesure américaine; loué $12 par mois.

Conditions : moitié comptant et la balance à 6 et 12 mois, avec six pour cent l'an d'intérêt jusqu'à parfait paiement du jour de la vente, et 8 pour cent l'an d'intérêt, en cas que quelqu'un des billets ne serait pas payé à échéance, et cela comme clause pénale seulement. Les acheteurs devant à l'échéance des assurances faire assurer à leurs frais, et transmettre la police d'assurance à tout porteur des billets.

Les actes de vente par Amédée Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs. 8 mars

Vente pour opérer un partage.

Propriétés de valeur, situées dans le Premier et Second Districts.

PAR J. A. BONNEVAL & P. E. TRICOU

IL sera vendu à l'encan, le samedi 12 courant, à midi, à l'Arcade de Banks, sans réserve, d'ordre de MM. Eugène Rocheréau et Théo. B. Blanchard, agents des créanciers de M. Gabriel Fusilier, les propriétés ci-après décrites :

Deux lots de terre contigus, désignés par les numéros 5 et 6 de l'îlet borné par les rues Clio, Hercules, Calliope et White. **Le lot No 5** mesure 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Hercules, sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur. Ensemble toutes les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent. **Le lot No 6** formant l'encoignure des rues Hercules et Calliope, mesurant 32 pieds de face à la rue Hercules, sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces et 4 lignes, et face à la rue Calliope. Ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Deux lots de terre contigus, désignés par les numéros 1 et 2 de l'îlet borné par les rues Hevia, St Paul, Poydras et Gironde, mesurant chacun 36 pieds de face à la rue St-Paul, sur 107 pieds de profondeur. Ensemble toutes les bâtisses et autres améliorations qui se trouvent sur ces deux lots de terre.

5 lots de terre désignés par les numéros 1, 2, 3, 4 et 5 de l'îlet désigné par la lettre C, borné par les rues Hevia, Freret, Perilliat et St Mary. **Le lot No 1** mesure 40 pieds de face à la rue Hevia, 40 pieds de face à la rue Perilliat, et 57 pieds de profondeur et face à la rue St-Mary, et 63 pieds 3 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No 2. **Le lot No 2** mesure 30 pieds de face à la rue Hevia, 41 pieds 3 pouces de face à la rue Perilliat, 63 pieds 3 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No 1, et 71 pieds 7 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No 3. **Le lot No 3** mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Hevia, 41 pieds 3 pouces de face à la rue Perilliat, 71 pieds 7 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No 2 et 79 pieds 7 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No 4. **Le lot No 4** mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Hevia, 41 pieds 3 pouces de face à la rue Perilliat, 79 pieds 7 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No 3, et 87 pieds 8 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No 5. **Le lot No 5** mesure 29 pieds 3 pouces de face à la rue Hevia, 41 pieds 3 pouces de face à la rue Perilliat, 87 pieds 8 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No 4 et 95 pieds de face à la rue Freret. Les lots Nos 1 et 5 font face à trois rues. Ensemble toutes les bâtisses qui se trouvent sur chacun des lots de terre.

Un certain lot de terre situé dans le second district, dans l'îlet borné par les rues Tremé, Bayou, Plauché et le Canal du Bayou, mesurant 53 pieds de face à la rue Tremé, sur une profondeur de 101 pieds 6 pouces et 1 ligne sur la ligne qui le sépare du Quartier, 106 pieds, 10 pouces et 6 lignes vers la rue du Quartier. Cette propriété est connue sous le nom de **Boulangerie de la rue Tremé.** Ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent. Le tout d'après des plans faits par Ch. A. de Armas, architecte, lesquels plans seront exposés à l'Arcade de Bank.

Termes et Conditions :

Un quart comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale sur les propriétés et intérêt à raison de 6 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Les polices d'assurance seront transférées aux acquéreurs, qui rembourseront aux vendeurs le montant de la prime qu'ils auront payée et qui devront s'assurer, et transmettre les polices aux porteurs des billets.

Les actes de vente pardevant A. Mazureau, notaire public aux frais des acquéreurs. 7ms

Terrains de valeur à la Nlle-Orléans.

Sarah E. Atwell vs Wm C. Fowler et autres. John A. Dolman vs John D. Fowler et autres.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, jeudi 10 mars 1853, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, Nouvelle-Orléans, en vertu de deux jugements rendus par l'honorable J. N. Lea juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, le 25 janvier 1851, et en date du 29 avril 1853 dans les affaires pour exproprier ci-dessus, Sarah E. Atwell vs Wm C. Fowler et al. et John A. Dolman vs John D. Fowler, les propriétés ci-après décrites, savoir :

1o—Un lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet compris entre les rues Camp, St Charles, Gravier et Poydras, dans le 1er District de la Nlle-Orléans (ex 2me Municipalité) désigné par le No 34 sur un plan tracé par W. Thompson, voyer, le 7 avril 1842 et déposé à l'étude de H. B. Cénas, notaire public. Ledit lot mesure 23 pieds de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 150 pieds 6 pouces 2 lignes, mesure américaine.

Les améliorations comprennent un grand magasin à quatre étages avec entrepôt dans le fond, loué en ce moment à MM. Marshall & James, jusqu'au 1er novembre 1855, à raison de $3100 par an.

2o—Un lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le même district, dans l'îlet compris entre les rues Magasin, Tchoupitoulas, Natchez et Lafayette, désigné par le No 4, d'un plan fait par J. Pilié, voyer de l'ex 2me municipalité de la Nlle Orléans (maintenant 1er district) le 22 mai 1840. Ledit lot mesure, mesure américaine, 21 pieds 9 pouces de face à la rue du Magasin, sur une profondeur de 115 pieds 8 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No 5 et 14 pieds 8 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No 3. Les améliorations comprennent un magasin à 4 étages en briques à quatre étages, occupé en ce moment par MM. Kelder & Fabion et loué à raison de $1200 par an jusqu'au 1er novembre 1853.

3o Un lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 4 dans le même îlet sur le plan. Ledit lot mesure 21 pieds 6 pouces de face à la rue des Magasins sur une profondeur de 115 pieds, adjacent le lot ci-dessus. Les améliorations comprennent un magasin en briques à quatre étages, occupé par MM. Taylor Cavelly, aux mêmes loyer et bail que ci-dessus.

4o Six lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le même district, dans l'îlet compris entre les rues Magasins, Natchez, Gravier et Bank Alley, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, et 6 Les terrains Nos 1, 2 et 3 font face à la rue des Magasins et mesurent environ 24 pieds 8 pouces de face sur une profondeur d'environ 110 pieds. Le lot No 1 est le plus près de la rue Gravier et les Nos 2 et 3 touchent audit lot. Les lots Nos 4, 5 et 6 font face au Bank Alley et mesurent chacun environ 24 pieds 8 pouces de face sur une profondeur d'environ 92 pieds.

Le lot No 6 est le plus près de la rue Gravier. Les améliorations comprennent : l'édifice connu sous le nom de "Banque d'Atchafalaya" avec de grands entrepôts et dépendances dans le fond et faisant face au Bank Alley.

Les propriétés ci-dessus sont décrites d'une manière plus complète sur des plans dressés par C. A. Hedin, voyer. Les dits plans seront déposés à l'étude du notaire. Les loyers des magasins ci-dessus seront touchés par l'acquéreur à partir du 1er avril prochain.

Conditions de la vente : Un quart comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets qui seront dressés en coupons si les vendeurs l'exigent, portant hypothèque spéciale sur les propriétés et intérêt à raison de 6 pour cent l'an du jour de la vente à l'échéance. Les dits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Les améliorations qui se trouvent sur les trois premiers terrains seront assurées jusqu'à ce que les deux premiers soient payés et les polices d'assurance seront transférées aux vendeurs ou à leurs agents.

Actes de vente pardevant Théo. Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs. 3 fév—3,4,9,10m

Succession de Duval Grandmaison.

PAR N. VIGNIE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, il sera vendu en vente publique, samedi 26 mars 1853, à midi, dans la Rotonde l'Hôtel St-Louis, pour le compte de la dite succession :

LODWELL, mulâtre âgé d'environ 35 ans.
Conditions :—comptant. 23 fév—3fen30j

Mme ROBERT,
No 158, rue Royale, encoignure Toulouse,

INFORME les dames de la ville et de la campagne qu'elle a reçu par les derniers arrivages son assortiment de marchandises d'hiver, choisi dans les premières maisons de Paris. Elle en a fait l'ouverture

Lundi 8 novembre.

On trouvera chez elle tout ce que le bon goût et l'élégance peuvent réunir : Mantelets, manteaux, lingerie, dentelles, broderies, rubans, velours, fleurs artificielles, gants Jouvin, gants de soie, parures pour bal, voiles pour mariées, éventails riches, voiles de dentelles, et une grande variété de

Chapeaux et Capotes,

Des meilleures maisons de Paris.—Mme Robert espère, comme par le passé, mériter la bienveillance que les dames ont voulu lui accorder jusqu'à ce jour, en faisant tous ses efforts pour les satisfaire. Ses prix sont modérés. 23 nov—ah

FANNY FRYER & Co,
Rue de Chartres No 54, entre Bienville et Douane,

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir par l'Empire City, un joli choix de fleurs nouvelles et de coiffures en tous genres; robes de bal brochées or, brodées, blanches et de couleur, robes de soie riches pour théâtre et soirées, robes, capes, à pointes, Lavallière, moire antique, etc, soieries de bal des plus riches et des plus variées, mouchoirs, éventails, gants; un très bel assortiment de manteaux, Talma, l'ages, en velours noir et drap, etc. etc. Enfin elle rappelle aux dames qu'elle a toujours un stock des mieux assortis et qu'elle vendra toujours aux conditions les plus favorables. 30 déc

VIN en barriques—74 barriques vin rouge bon vin de famille, à vendre par
J & J TARDOS,
24janv no. 31, Vieille Levée

VIN en caisses—1000 caisses de différentes marques sous les clés de la Douane, à vendre par
J & J TARDOS,
24janv no. 31, Vieille Levée

VIN blanc en caisses—700 caisses sous les clés de la Douane et ayant droit au drawback, à vendre par J & J TARDOS
24janv no. 31, Vieille Levée

VIN blanc—100 barils vin blanc Haut Sauterne, en débarquement du navire Sylphide, de Bordeaux, à vendre par J. & J. TARDOS,
19 fév 31, Vieille Levée

VIN de Porto F. Durand—[illegible] Porto, à livrer par le navire Barbary, venant de Port Vendres, à vendre par J & J TARDOS,
4 fév No 31, Vieille Levée.

MIEL de [illegible], en [illegible], à vendre par P. CUSACHS

VENTES A L'ENCAN.

Propriétés de la ville.
Par ordre de Son Honneur A. D. Crossman, Maire de la ville de la Nlle-Orléans.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

SAMEDI, [illegible] courant, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, Nouvelle-Orléans, en vertu des résolutions du Conseil Commun de la Nouvelle-Orléans, approuvée le 9 février 1853, les propriétés ci-après décrites, savoir :

1—Quatre lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet compris entre les rues Annunciation, Constance, Gaiennie et Calliope, premier district, et connus sous le nom de "Fulton School House." Les lots Nos 2, 3 et 4 mesurent chacun 28 pieds de face à la rue Annunciation, sur une profondeur de 104 pieds, entre lignes parallèles, s'étendant, dans le fond, vers un corridor de six pieds de largeur, commun aux quatre lots. Le lot No 4 forme l'encoignure Annunciation et Calliope. Le lot No 1 a la même façade et mesure 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Il y a, sur les lots 2, 3 et 4 une grande bâtisse, autrefois le "Fulton School House;" le tout est décrit d'une manière plus complète sur un plan dressé par L. Pilié, voyer de la ville.

2—Le terrain triangulaire, dans le même district, dans l'îlet compris entre les rues Race, Robin, Nouvelle-Levée et Front. Le dit terrain mesure 189 pieds de face à la rue Race, 120 pieds de face à la rue Nouvelle-Levée et 241 pieds 3 4/8 pouces de face à un corridor commun d'une largeur de 20 pieds.

Conditions de la vente : Un quart comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit pour billets portant intérêt à raison de six pour cent l'an, du jour de la vente. Les dits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à échéance, porteront intérêt à raison de huit pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant A. Mazureau, notaire public, aux frais des acquéreurs. 7me—11j

Vente sans réserve d'une habitation établie en Sucrerie au-dessous de la ville de Baton-Rouge, pour clore une société.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

Bureau, enc. Conti et Passage de la Bourse.

MARDI 15 mars 1853, à midi, il sera vendu sans réserve dans la Rotonde de l'Hôtel St-Louis :

Une grande et belle habitation établie en sucrerie, dans la paroisse de Ouest-Baton-Rouge, faisant face à la rive droite du fleuve Mississipi, à un mille et demi au-dessous de la ville de Baton-Rouge, bornée sur la ligne supérieure par l'habitation du Dr Patrick, et sur la ligne inférieure par l'habitation du Col. Nolan Stewart. La dite habitation mesure mille arpents de superficie plus ou moins. Ensemble tous les édifices et améliorations qui s'y trouvent, consistant principalement en une sucrerie en briques, machine à vapeur, &c., bestiaux, instruments aratoires, &c, &c, ainsi que quatre-vingt une têtes d'esclaves, dont trente-sept proviennent de la succession de Julien Poydras, et sont sujets à une clause de son testament.

Termes et conditions—$30,000 comptant et la balance à un crédit de 1, 2 et 3 ans, en billets endossés à satisfaction, garantis par hypothèque sur l'habitation et les esclaves, divisés en coupons à la convenance des vendeurs et domiciliés à la Banque de la Louisiane. Les billets qui ne seraient pas payés à leur échéance porteront intérêt au taux de 8 p. 0/0 par an jusqu'à parfait paiement et ce comme clause pénale seulement.

L'acte de vente pardevant A. Mazureau, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Pour plus amples renseignements ainsi que pour la liste des nègres, s'adresser au bureau de l'encanteur. 5fév—tlj

Deuxième vente annuelle des Terrains de la Batture.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, mardi 15 mars 1853 et le jour suivant, chaque jour à midi, à l'Arcade Banks, rue des Magasins, Nlle-Orléans, en vertu d'un acte de la Législature, approuvé le 21 mars 1851, et intitulé : "Acte relatif à une portion de la Batture, vis-à-vis de la Municipalité No 2 de la Nlle-Orléans," conformément à un acte spécial de compromis passé entre la Deuxième Municipalité et les propriétaires de ladite Batture ou leurs ayant cause. Le tout est démontré d'une manière plus complète sur un plan connu comme le plan de J. A. Beard. Ledit plan est mentionné dans ledit acte spécial de compromis et a été fait et signé pardevant H. B. Cénas, notaire public, le 30 juin 1851; et en vertu d'un ordre spécial de l'honorable Conseil de la ville de la Nlle-Orléans, sous la forme d'une résolution adoptée le 1er février 1853, par le Conseil des Aldermen et le Conseil des Assistants-Aldermen.

1o—**La balance des lots de terre** qui n'ont pas été vendus à la vente qui a eu lieu le 15 mars 1852, savoir :

1o **Le lot No 6**, dans l'îlet compris entre les rues Front Levee, Fulton, Commune et Gravier vendu pour le compte de G. W. Richards qui n'a pas rempli les conditions de l'adjudication.

2o **Les lots** Nos 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 dans l'îlet compris entre les rues Front Levee, Fulton, Gravier et Poydras. Le lot No 16 forme l'encoignure des rues Poydras, Front Levee et Fulton.

3o **Les lots** Nos 4, 5, 6, 7, 8, 9, 14 et 15 dans l'îlet compris entre les rues Front Levee, Fulton, Poydras et Lafayette.

4o **Les lots** Nos 2, 3 et 4 dans l'îlet compris entre les rues Front Levee, Fulton, St Joseph et North Market.

5o **Les lots** Nos 4 et 5 dans l'îlet compris entre les rues Front Levee, Fulton, South Market et Delord.

Le lot No 5 forme l'encoignure des rues Delord, Fulton et Front Levée.

6o **Un lot de terre** désigné par le No 1 dans le triangle ou îlet compris entre les rues Front Levee, Fulton, Delord et les bâtisses triangulaires.

7o—**Un îlet ou lot de terre**, compris entre les rues Canal, Commune, Fulton et Front, désigné par le No 1.

8o—**Neuf lots de terre**, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, dans l'îlet compris entre les rues Fulton, Front, Commune et Gravier.

9o—**Quinze lots de terre**, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15, dans l'îlet compris entre les rues Gravier, Poydras, Fulton et Front.

10o—**Seize lots de terre**, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16, dans l'îlet compris entre les rues Poydras, Lafayette, Fulton et Front.

11o—**Quinze lots de terre**, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15, dans l'îlet compris entre les rues Lafayette, Girod, Fulton et Front.

12o—**Dix lots de terre**, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10, dans l'îlet compris entre les rues Fulton, Front, Girod et Notre-Dame.

13o—**Neuf lots de terre** désignés par les Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, et 9 dans l'îlet compris entre les rues Notre-Dame, Julia, Fulton et Front.

14o—**Vingt-trois lots de terre** désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23 dans l'îlet compris entre les rues Julie, St-Joseph Fulton et Front.

15o—**Cinq lots de terre** désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5 dans l'îlet compris entre les rues St Joseph, North Market, Fulton et Front.

16o—**Cinq lots de terre** désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5 dans l'îlet compris entre les rues South Market, Delord, Fulton et Front.

17o—**Sept lots de terre** désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 dans l'îlet compris entre les rues Fulton, Front, Delord et les bâtisses triangulaires.

Ces terrains offrent de très grands avantages à ceux qui désirent y élever des édifices, puisque l'îlet donné de parcours entre les rues Fulton et Front est destiné à devenir une rue de commerce. Les spéculateurs profiteront de l'expérience acquise durant l'année dernière, car il est manifeste que les terrains vendus en 1852 ont été revendus avec de grands profits.

De beaux magasins et entrepôts ont déjà été construits sur les lots vendus l'année dernière; c'est une garantie suffisante pour les futurs acquéreurs qui peuvent en retirer une assurance de jouissance de bons avantages. Les titres sont assurés par la ville comme dépôt de la Nlle-Orléans, ce qui est une garantie de plus pour tout acquéreur.

Conditions de la vente : Un cinquième comptant et la balance en cinq paiements égaux (divisés en coupons si on l'exige) à un, deux, trois et quatre ans de crédit, en billets portant hypothèque sur le terrain. Les dits billets porteront intérêt à raison de 6 pour cent l'an du jour de la vente à l'échéance et les dits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à l'échéance, porteront 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Les tenanciers et les emplacements échus de la ville seront payés au plus tard pour les pavements au comptant.

Les actes de vente pardevant H. B. Cénas notaire public, aux frais des acquéreurs. Des plans typographiés des terrains peuvent être trouvés, sur demande, aux personnes demeurant à n'importe quelle autre. 28fév

A la Maison Rouge, No 1, sur la Levée. Ouverture de la maison—Nouveau Rabais.

LES soussignés [illegible] informer le public qu'ils ont ouvert leur magasin, et que, pour donner plus d'essor à leurs affaires, ils sont décidés à vendre à des prix qui [illegible]

Leur assortiment se compose de tous les articles connus sous le nom de marchandises sèches à l'usage des habitants et leur commerce.

Notre choix de coutil fil fantaisie, de mérinos tout laine, et chemise-coton, se recommande tous particulièrement à MM. les tailleurs autant par la qualité que par le prix.

Nous avons un très-joli lot de bordages riches que nous vendrons à 25 pour cent de perte.

MM. les revendeurs qui achètent au comptant par petite ou grande quantité pourront faire de bonnes affaires chez nous. C. LAROUSSINI & Co.

Maison Rouge, No 1, sur la levée, près le marché aux légumes
15 fév

BOUTEILLES vides—100 paniers bouteilles françaises pour vin rouge.
50 do do pour Madère, à vendre par
O. VALETON & Co.
21 fév 25 rue Tchoupitoulas

VIN rouge—25 caisses vin rouge bon ordinaire, à vendre par O. VALETON & Co.
21fév 25, rue Tchoupitoulas

VIN de Muscat—100 caisses de Frontignan, 30 do en demi bouteilles.
A vendre O. VALETON & Co.
21fév 25, rue Tchoupitoulas

CORNICHONS de E. H. Van Beuchoten—300 caisses en demi, quarts et pintes, en magasin et à vendre par O. VALETON & Co.
21fév 25 rue Tchoupitoulas

ALE d'Ecosse de Londres, toujours et mieux et à vendre par O. VALETON & Co.,
21 fv 25 rue Tchoupitoulas

HUILE DOUCE—100 paniers de Marseille Sue, 100 do de James Plagniol, à vendre par
O. VALETON & Co
21fév 25, rue Tchoupitoulas

EN débarquement du navire Reindeer, venant de Marseille : 50 caisses absinthe Suisse of Branston 20 caisses kirsch, do, à vendre par H. VALETON
19 fév 90 St Louis

CAFÉ—100 sacs café de la Havane, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
8fév 37, rue de la Commune

NOUS avons en magasin un grand assortiment de tapis que nous offrons à vendre à des prix excessivement réduits, tels que :

Tapis de velours.
Tapis de Bruxelles.
Tapis de Bigelow, tout à fait nouveau.
Tapis de 3 plis.
Tapis de Ingrain fin extrafin et superfin. Un grand et bel assortiment de devants de cheminées de toutes grandeurs, que nous vendons de $2 50 à $30 la pièce.

Un magnifique lot de descentes de lits de 6 sur 8 pieds de grandeur. Nous recommandons aux dames de la ville de venir examiner cet article tout à fait nouveau.

Reçu par les derniers arrivages du nord un grand assortiment de nattes à dessins tout à fait nouveaux, et des largeurs suivantes, savoir 4¼, 5¼ et 6¼, blanches, à carreaux rouges, chinées, de fantaisies et de Bruxelles.

Aussi—un lot de nattes tissées d'un seul morceau de 16 sur 18, 18 sur 21 et 21 sur 24 pieds.

Un magnifique assortiment de toiles cirées des dessins et couleurs les plus nouveaux, et de 3 à 24 pieds de largeur, à vendre par

CHITTENDEN & DAMERON,
26 fév 26, rue de Chartres, 27 Douane

TAPIS! TAPIS!!

NOUS avons reçu par les derniers arrivages d'Europe un des plus beaux assortiments de tapis qui aient jamais été importés en cette ville, comprenant tapis d'Axminster, de Saxe; tapisserie de Bruxelles, Impériale de Bruxelles; ingrains à trois tissus; tapis de Hollande et de Venise; peluches, nattes, baguettes d'escaliers, abat-jours, couvertures pour table et piano, étoffes en crin, &c.

Les marchandises ci-dessus sont anglaises et françaises et ont été choisies dans les manufactures par un des associés. Elles seront vendues à 20 pour cent au-dessous du prix des marchandises de même genre manufacturées aux Etats-Unis.

Meubles, étoffes pour rideaux, miroirs, coutelleries, porcelaine de Sèvres et de Chine, et articles de fantaisie de tous genres, à l'entrepôt spacieux et annexé de P. MALLARD & CO,
4oct 67, rue Royale

EN débarquement du navire Sylphide, de Bordeaux 60 barriques vin rouge St-Emilion.
40 barriques vin rouge divers crus, marque Focke & Bremburg.
6 barriques Haut Sauterne, do.
12 demi do do do.
708 caisses vin rouge do, à vendre par
THOMAS PINET & Co,
18 fév 29, rue Conti

ALIVRER par le navire Windsor Castle, attendu de Bordeaux :
320 barriques vin rouge,
12 do vin St Léoville 1844,
26 barriques vin blanc.
100 barils do, 108 do, 1650 do vin rouge,
CHARLES CAVAROC,
16fév 30, rue Bienville.

MAGASIN DE SELLERIE DE
Newark, N. J.

ANDREW G. BELL & Co, No 15, rue du Canal, Nouvelle-Orléans, entre les rues Camp et Magasin, manufacturiers et importeurs de selleries et articles dans ce genre, ont constamment en main un grand assortiment de selles, brides, martingales, malles de voyage, fouets, sangles, harnais et fers de cheval, articles de sellerie, etc.; ainsi que des harnais pour carrosses et cabriolets de toutes qualités, etc.—Rue du Canal No 71.

ANDREW G. BELL & CO

CAPSULES—100,000 capsules assorties et 500 G. D., à vendre par
URIAH A. POLLARD & Co,
78, rue du Canal, près Chartres.

VENTES DE CE JOUR

Porc en quartiers, Jambons et Epaules.

PAR R. B. SYKES.

MERCREDI, 9 du courant, il sera vendu à l'encan, par ordre et sous la surveillance des gardiens du port, au pied de la rue St-Joseph, pour le compte de ceux que cela concerne :

150 livres porc, jambons et épaules, en débarquement d'un chaland. 9mars

Riz! Riz!

PAR MORPHY & NEVIUS.

MERCREDI, 9 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encan, pour le compte de ceux que cela concerne, à l'entrepôt de Webster, au coin des rues Lafayette et Magasins :

[illegible] tierçons riz, plus ou moins, légèrement avarié, à bord de la goëlette S. Hutchins, venant de Savannah.

Conditions—Comptant. 9mars

Savon! Savon!

PAR MORPHY & NEVIUS.

MERCREDI, 9 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'entrepôt de Webster, au coin des rues Magasins et Lafayette :

350 caisses SAVON.
Conditions—Comptant. 9mars

Vente sans réserve d'une belle propriété à Lafayette.

PAR LEGENDRE & DOMINGON.

MERCREDI prochain, 9 mars, il sera positivement vendu à l'Arcade de Banks, à midi :

Une propriété située dans la ville Lafayette, 4me district, formant encoignure des rues Fulton et Harmony; ladite maison est bâtie en colombage, composée de 12 appartements, louée $40 par mois. Le tout vendu d'après le plan qui sera exposé le jour de la vente.

Conditions—comptant. Acte de vente chez Mazureau. 5mars—4

VENTES A L'ENCAN

PAR F. FERNANDEZ

VENDREDI prochain, 11 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, au coin des rues St-Louis et Chartres :

27 douzaines cannes chinoises,
6 caisses papillons chinois. 7 mars

Succession de John Longpré.

Vente péremptoire d'une très belle maison en briques et autres, à des conditions avantageuses.

Pour opérer un partage entre les héritiers

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 12 mars 1853, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis :

Un grand lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues de Chartres, Levée, Toulouse et St-Louis, mesurant 30 pieds ou plus de 127 pieds ou plus, Toulouse sur une profondeur maison de résidence. Ensemble une belle et spacieuse maison en briques, à deux étages et attique, contenant un magasin et porte cochère au rez-de-chaussée, cinq chambres dans l'étage supérieur avec cheminées en marbre, et portes en acajou, quatre jolies chambres dans l'attique, cuisine à trois étages contenant huit à dix chambres, une autre grande construction en briques à deux étages contenant plusieurs pièces &c, cour pavée en pierres, hydrant, latrine, &c. &c.

Deux lots de terre formant l'encoignure Sud des rues Conti et Robertson, mesurant chacun environ 32 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 80 pieds.

Ensemble les maisons couvertes en ardoises qui s'y trouvent, contenant chacune quatre chambres, cabinet, galerie, &c. Cuisines hautes contenant chacune quatre pièces, puits, latrine, avec corridor de chaque côté. Chaque maison est divisée de manière à loger deux locataires.

Un autre lot de terre contigu aux précédents, mesurant 46 pieds de face à la rue Robertson, sur une profondeur de 64 pieds.

Ensemble la maison en briques à deux étages qui s'y trouve, contenant huit chambres, une galerie et corridor de chaque côté, &c. cuisine haute à deux étages contenant quatre pièces &c., puits, latrine, &c.

La dite maison est divisée en deux corps de logis. Le tout conformément aux plans maintenant exposés à la Bourse.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur les dites propriétés. 7mars

Grande et belle résidence de campagne, très agréable et d'un rapport fort avantageux, située entre le fleuve et le rail road du golfe du Mexique, à environ cinq ou six milles de la ville, avec une batture très étendue. Conditions avantageuses.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

MARDI, 22 mars 1853, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis :

Une grande et belle étendue de terre située près de Versailles, entre le fleuve et le rail road, mesurant deux arpents de face au fleuve, sur une profondeur entre lignes parallèles de 12 ou 13 arpents et mesure aussi face au chemin de fer. Les barrières sont neuves. Les arbres fruitiers, les arbustes et les plantes qui en font l'ornement sont des qualités les plus recherchées. Toute la propriété est ensemencée en pommes de terre. Il y devant cette propriété une batture très étendue et qui pourrait être utilisée avec de grands avantages.

Ensemble, les constructions et améliorations qui s'y trouvent, comprenant principalement une grande maison de maître, construite solidement et divisée en nombreux appartements avec galerie tournante, &c. Aussi : cuisines, caves, dépendances, caves à mêmes, écuries, magasins, &c. &c. Ces constructions sont entourées d'arbres, et éloignées du chemin de fer que de quelques pas. Le tout conviendrait parfaitement pour un hôtel à gentilshommes. Ensemble tous les outils et objets de culture, &c.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur ladite propriété, et domiciliés à la Banque de la Louisiane. Les billets qui ne seraient pas payés à leur échéance porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

Pour plus amples renseignements s'adresser au bureau de l'encanteur ou au dépôt le plan qui sera exposé à la Bourse quelques jours avant la vente.

L'acquéreur aura la faculté d'avoir le privilège d'acheter plusieurs excellents nègres habitués aux travaux de la campagne. 7 mars—aux 22

Bijouteries fines—Bijouterie fine.

Vente sans limite de Belle Bijouterie fine. Pierres Precieuses, Diamants, &c., pour clore un fonds.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

JEUDI, 10 mars 1853, à 10 heures du matin, il sera vendu sans limite, au magasin No. 123, rue Royale, pour clore définitivement le fonds dudit magasin—Un assortiment général de belle bijouterie en or et diamants, &c., de plus belle qualité consistant principalement en boucles d'oreilles, épingles, boutons, broches, fermoirs &c. &c. ainsi que de très beaux bijoux en argent, et des épinglettes en or, et des fermoirs et autres parures en or et ornements, montres en or, chaînes en or, porte-monnaie, porte-crayons, tabatières en or et en argent, bagues avec pierres précieuses, et autres articles de bijouterie trop long à énumérer. Aussi—Pierres précieuses, et une grande variété d'articles de fantaisie, verres de Bohême, &c. &c.

Huit lots de terre dans le fond du deuxième district,

POUR LE COMPTE ET AUX RISQUES DU PREMIER ACQUÉREUR.

PAR J. A. BEARD & MAY encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, mardi 15 mars 1853 à midi, à l'Arcade de Banks, la propriété ci-après décrite, vendue pour le compte et aux risques du premier acquéreur, savoir :

HUIT LOTS DE TERRE dans le deuxième district, dans l'îlet No 169, compris entre les rues Bienville, Douane, Clarke et Gerome, près du bayou, qui sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8, et forment un groupe, sur un plan dressé par George T. Dunbar, voyer, en date du 12 décembre 1849, et déposé à l'étude de R. J. Ker, notaire public. Lesdits lots font face à la rue Bienville.

Conditions—Un quart comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets portant hypothèque et intérêt à raison de 6 pour cent l'an du jour de la vente à l'échéance, et lesdits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur paiera le coût du plan de la batture réparée.

Acte de vente pardevant R. J. Ker, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 3 mars—101

J. S. HOGAN—c'est le seul agent, pour cette ville, des Charrues de Maysville, Kentucky, dont les célèbres sont et dont il est à vendre de l'acier à des prix des manufactures.

SAVOIR :

125 charrues de Hall en fer battu, sans coutre,

100	"	"	" avec No 1 5 00
12	"	"	" No 2 8 00
8	"	"	" No 3 12 00
23	"	"	Flukes 12 00
8	"	"	" 12 50
10	"	"	Sub soil 7 00
73	"	Ballenger en fer battu sans coutre,	No 1 5 00
150	"	"	avec coutre, No 1 7 00
8	"	"	avec coutre, No 2 9 50
52	"	"	avec coutre, No 3 11 00
15	"	Flukes	No 1 12 00
11	"	"	No 2 15 00
10	"	Ballanger Yankee extended bars	No 1 3 25
98	"	"	Extended bar, No 2 4 75

Avec un assortiment de Quincaillerie pour habitations, savoir : chaines, clous coupés et forgés, haches de Hunts, pelles à double et Irlandaises, pantures à planches et à gonds, meules pour moulins, colliers ordinaires en cuir et cordons; cordes de Manille et goudronnées, scies de long pour moulins, et casse-partouts, limes de toutes espèces, poulies en fer, avec roues de 7 pouces, et un grand assortiment de fer anglais et américain, essieux en fer avec boites, huile à lampes et de lin, esprit de Térébenthine, mastic, vitres et peintures de toutes qualités.

J. S. HOGAN,
15 Jan Encoignure Douane et Levée

EAUX-DE-VIE—50 quarts Pk Godard & Co,
25 quarts M. Castillon 1825,
10 quarts Paulin Lafargue,
10 quarts do
En débarquement du navire Sylphide, venant de Bordeaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
21fév 17 et 19, rue St-Louis

CHAMPAGNE—55 paniers vin de Champagne en bouteilles et demi bouteilles, de la marque supérieure Ruinart père et fils à Reims, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & CO,
21fév 17 et 19, rue St Louis

CARTES A JOUER—150 grosses cartes à jouer 1 et 2 têtes, à vendre par
URIAH A. POLLARD & Co,
5fév 78, rue du Canal, près Chartres

GUNNY cloth—15 balles Gunny [illegible], à vendre par FRED. LOISON

VIN CHAMPAGNE—Fleur de Bouzy—45 paniers à vendre par FRED. LOISON,
11 fév 24 rue de la Douane

VINS fins, Bordeaux et Bourgogne—130 caisses à vendre par FRED. LOISON,
11 fév 24, rue de la Douane

VIN muscat—200 caisses, à vendre par
11 fév FRED. LOISON, 24, rue Douane

CORSETS sans coutures—50 douzaines, à vendre par FRED. LOISON,
11 fév 24, rue de la Douane

TAPIS de tables, riches—160 Tapis à vendre par
11 fév FRED. LOISON, 24, rue Douane

CHEMISES de dessous en coton—2 caisses renfermant 100 douzaines chemises, à vendre par
11 fév FRED. LOISON 24, rue Douane

VERMOUTH de Noilly aîné—200 caisses en débarquement du navire JohnCurrier, de Marseille, à vendre par FRED. LOISON,
11 fév 24, rue de la Douane

SUCRE de la Havane—400 caisses sucre blanc, jaune et brut, en débarquement de la goëlette Midas, à vendre par R. CAMUZAC & Co.
11fév No 30, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—200,000 Regalias, millares et Londres, en débarquement de la goëlette Midas, à vendre par R. CAMUZAC & Co.
11fév 30, Vieille Levée.

CAFÉ de la Havane—720 sacs de 1re qualité, en débarquement de la goëlette Midas, à vendre par R. CAMUZAC & Co.
11fév No 30 Vieille Levée.

MÉDICAMENTS homoeopathiques—Reçus en consignation et à vendre par LELIÈVRE, 216 rue Royale—Une boîte de 242 flacons médicaments en globules,

Une boîte de 25 flacons teintures assorties, formant une pharmacie homoeopathique complète.

Tous ces médicaments sortent de la pharmacie de Castellan, rue du Helder à Paris, connu pour ses procédés de préparation et sa spécialité pour le système de médication hahnemanienne.

Ces médicaments seront vendus au prix coûtant.
7 fév—tlj

Verrerie! Verrerie!

REÇU par différents navires :
400 caisses verrerie formant un assortiment convenable.

Pour pensions, cafés, pharmacies, confiseurs. Le tout est offert à des prix réduits, soit pour du comptant ou pour du papier négociable.

C. CARRÈRE, rue Condé, encoignure Madison

CAFÉ de la Havane—300 sacs café vert de 1re qualité, en magasin et à vendre par
Y. QUADRAS & CO.,
21 fév No 16, rue de la Douane.

CIGARES—700,000 cigares assortis, à vendre par
Y. QUADRAS & CO.,
21 fév No 16, rue de la Douane.

VIN DE BORDEAUX—60 barriques vin de Bordeaux, en bon ordre.
A vendre par ART. GIRAUD,
17 jan 46, Vieille Levée

VENTES DE CE JOUR.

Vente à crédit de Marchandises Sèches.

PAR J. B. BLACHE & Co.

MERCREDI 9 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, rue de Chartres, No 77,

125 colis et lots de marchandises sèches comme suit : Mousseline [illegible] blanches, coutils, [illegible], mouchoirs batiste imprimés, Guinghams, Fils de [illegible], Soieries brochées, Alpaca, toiles de Hollande, Boutons, Mouchoirs madras, Indiennes et Coutils fantaisie, Mouchoirs et Cravates en soie, Parapluies en coton, Rubans, Bas, Cotons blancs et écrus, &c. &c.

Conditions libérales à la vente. 8mars

Marchandises avariées.

PAR J. B. BLACHE & Co.

MERCREDI 9 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, rue de Chartres, No 77, pour compte de qui il appartiendra

578 pièces Mousselines blanches unies, légèrement avariées.

Conditions—Comptant. 9mars

Chargement de mélasse de Matanzas

PAR R. B. SYKES.

MERCREDI, 9 du courant, à 3 heures, il sera vendu sur la Levée, vis-à-vis de la Place Jackson, 2me District,

101 boucauts mélasse de Matanzas, de 1re qualité, en débarquement du brick Telegraph
Conditions à la vente. 8 mars

VENTE DE SYNDIC.

Terrains de prix et améliorés situés dans le Premier et Deuxième Districts.

Glendy Burke contre ses créanciers et les créanciers de Glendy Burke & Co.—Cinquième Cour de District de la Nlle-Orléans—No 5048.

PAR BACH & JAMES,

Encanteurs et Estimateurs, No 59, rue Gravier

MERCREDI, 9 mars 1853, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, Nlle-Orléans, en vertu d'un ordre de vente de l'hon. A. M. Buchanan, juge de la Cinquième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 20 novembre 1852, et en vertu d'un ordre supplémentaire en date du 15 janvier 1853 et à moi adressé par Warrick Martin, syndic de la faillite de Glendy Burke contre ses créanciers et les créanciers de Glendy Burke & Co., les propriétés ci-après décrites, abandonnées par l'insolvable à ses créanciers, savoir :

Premier District.

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet compris entre les rues Cirque, Philippa, Girod et Julie, désigné par le No 4, sur un plan dressé par L. H. Zanger, alors député voyer, le 14 janvier 1831 et annexé à un acte passé le 12 octobre 1852, pardevant Charles de Armas, alors notaire public en cette ville. Le dit lot de terre mesure 27 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Philippa sur une profondeur de 90 pieds 8 pouces, mesure américaine, ensemble les bâtisses y compris une maison en bois à deux étages avec cuisine en bois à deux étages, une grande écurie et dépendances; le tout comptant et en parfait état.

Deuxième district.

Trois lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet compris entre la Promenade Carondelet et les rues St-Pierre, Derbigny et Claiborne, désignés par les lots Nos 1, 2 et 3:

Le lot No 1 mesure 24 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la Promenade Carondelet, 24 pieds 5 pouces 4 lignes dans le fond, sur une profondeur de 75 pieds sur la ligne qui le sépare du lot de la rue Derbigny et 73 pieds 3 pouces 5 lignes plus ou moins sur la ligne qui le sépare du lot No 2.

Le lot No 2 mesure 24 pieds de face à la Promenade Carondelet, 24 pieds 7 pouces dans le fond sur une profondeur de 73 pieds 3 pouces 5 lignes, plus ou moins, sur la ligne qui le sépare du No 1 et 72 pieds 9 pouces 2 lignes plus ou moins, sur la ligne qui le sépare du lot No 3.

Le lot No 3 mesure 25 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la promenade Carondelet, 25 pieds 6 pouces 4 lignes dans le fond, sur une profondeur de 72 pieds 9 pouces 2 lignes, plus ou moins, sur la ligne qui le sépare du lot No 2 et 71 pieds 10 pouces 7 lignes, plus ou moins, sur la ligne le plus près de la rue Claiborne.

Les bâtisses comprennent une maison avec en bois, couverte en ardoises.

CONDITIONS :

Un tiers comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant intérêt à raison de 6 p. cent l'an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Lesdits billets porteront hypothèque sur les propriétés.

Actes de vente pardevant P. W. Roberts, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 2fév—16, 2 ☞

POUR LA CALIFORNIE.

DIRECTEMENT POUR SAN FRANCISCO PAR ASPINWALL. SEULE LIGNE POUR LE TRANSPORT DE LA MALLE.

Compagnie de la malle du Pacifique.
PRIX FORTEMENT REDUIT.
Jours réguliers des départs : 7 et 22 chaque mois

Le magnifique steamer PHILADELPHIA commandé par J. P. McKinstry de la marine des E. U. partira du wharf, en face de la place Jackson, mardi, 22 mars 1853, à huit heures précises du matin pour Aspinwall (Navy Bay) et se rendra au Golden Gate magnifique steamer de la compagnie de la malle du Pacifique, portant de Panama pour San Francisco à l'arrivée des passagers et des malles. Il n'y aura aucun retard à Panama.

Le chemin de fer de Panama est maintenant en pleine opération et les chars se rendent à Gorgone.

Le transit par l'isthme se fera aux frais des passagers. On ne prend qu'une journée pour traverser l'isthme.

Des billets pour tout le voyage, dans les chambres et à l'entrepont, pourront s'obtenir au bureau de
ARMSTRONG, HARRIS & Co
7mars 43, rue Natchez

Compagnie de steamships de la malle des Etats Unis.

POUR NEW-YORK, via LA HAVANE. Le magnifique steamship nouveau CRESCENT CITY, commandé par le capitaine R. Baxter, partira de son wharf, vis-à-vis la Place Jackson, le Vendredi 11 mars, à huit heures du matin, avec la malle du gouvernement et les passagers, pour la Havane et New-York.

Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la Compagnie, 95, rue des Magasins.
JAMES R. JENNINGS,
7mars Agent

POUR PHILADELPHIE,
Ligne de la malle des Etats-Unis
Compagnie de steamers de Philadelphie et de Savannah.

Le nouveau et magnifique steamship à roues latérales, STATE OF GEORGIA, du port de 1200 tonneaux, capitaine Walter Collins, partira comme suit de Savannah :

Mercredi 23 février,	Mercredi 6 mai,
" 9 mars,	" 1er juin,
" 23 mars,	" 1er juin,
" 6 avril,	" 15 juin,
" 20 avril,	" 29 juin.

Ce steamship a été construit de manière à offrir aux passagers la plus grande sûreté et procurer tous les agréments, les emménagements en sont vastes, ventilés et confortables.

Un nouveau steamship qui est en ce moment en voie de construction et qui sera le STATE OF GEORGIA sous tous les rapports, le remplacera dès qu'il sera terminé. Le STATE OF GEORGIA partira de chaque port à [illegible].

De la Nouvelle-Orléans à Savannah 5 Prix du passage.

De Savannah à New York
Entrepont
C. A. L. LAMAR, agent à Savannah,
HERON & MARTIN, agents, à Philadelphie,
22 fév

Ligne de Steamers de New-York à Savannah.

Une fois par semaine.

Les magnifiques steamers à roues latérales FLORIDA, Capitaine Lyon, ALABAMA, Capitaine Ludlow.

Partant de Savannah et de New York tous les samedis. Ces steamers ont été construits avec le plus grand soin, et sont insurpassables pour la sûreté, la vitesse et le confort.

Ils partent de Savannah au même temps que les steamers MARION et SOUTHERNER partent de Charleston et lesdits New-York à [illegible] du Nord.

☞ Passage à la Chambre, $25, payable avec ponctualité.

Agents : PADELFORD, FAY & Co Savannah
SAMUEL L. MITCHELL,
Agent 194, Front St New York

POUR LES ATTAKAPAS

Le bateau à vapeur BOB ROY, capitaine C. HAYES, partira pour Brashear, [illegible] les samedis, à 8 heures, par les chemins de fer Opelousas, et de là pour Franklin, Centreville, Baldwin, New-Iberia et tous les ports intermédiaires. Pour plus amples détails s'adresser à bord ou à HALL & RODD,
7mars No 1, Front Levee.

POUR LA CÔTE.

Nouvel arrangement pour le printemps et l'été.

A partir du 5 mars le bateau à vapeur J. T. DOSWELL, capitaine J. J. Dufour, partira de la Nouvelle-Orléans pour Donaldsonville, tous les mardis et les vendredis à 10 heures [illegible].

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à Antoine Robelot, au coin des rues St Louis et Vieille Levée.

Pour les Attakapas—Le beau steamer, à roues latérales ANNA No 2, capitaine J. L. Estevin, partira pour les Attakapas TOUS LES MARDIS, à midi, prenant du fret et des passagers pour St Martinville, la Nouvelle-Ibérie, Franklin, Centreville, Pattersonville, et tous les ports intermédiaires.

L'Anna No 2 a été complètement remis à neuf et le propriétaire n'a épargné ni les soins ni l'argent pour le rendre aussi agréable que possible.

Les passagers et les expéditeurs peuvent être assurés que la plus grande attention et la ponctualité seront toutes qui les seront confiés.

Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à CH. DALLAS,
13 dec—1an 14, Douane

PAQUEBOT DE LA CÔTE.
Pour Bayou Sarah, Port Hudson, Waterloo, Baton Rouge et tous les ports intermédiaires—Les propriétaires du bateau à vapeur E. D. WATT ont acheté le nouveau et magnifique steamer BELLA DONNA, pour faire les voyages de la côte, à partir du 1er septembre prochain. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir, et de Bayou Sarah tous les MERCREDIS, après l'arrivée des chars du chemin de fer. J. H. MORRISON & Co, agents,
29sé—1an No 1, Front Levee

POUR LE HAVRE.—La barque de 1re classe et fine voilière OLIVIA, capitaine Olson, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord, No 27, 1er district, ou à
H. V. BAXTER
8 mars 25, rue Carondelet

POUR LE HAVRE.—La barque de 1re classe et fine voilière ROBERT, capitaine Boumstrup, ayant presque tout son chargement engagé, partira incessamment. Pour balance de fret de 350 balles de coton ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord, poteau No 24, 1er District, ou à
2ms H. V. BAXTER, 25, Carondelet.

Pour le Havre—La barque de première classe, fine voilière, MARY ANNAH, capitaine Ware, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour balance de fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord, poteau No 24, 1er district, ou à
H. V. BAXTER & Co.
1 ms 25, rue Carondelet

POUR LA HAVANE—La goëlette de 1re classe et fine voilière EDWIN DOANE, capitaine G. Schoenedan, ayant une partie de son chargement engagée, partira incessamment pour le port ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, ou à D. BORBAO Jr.,
22fév 34, rue Chartres

Damejeannes! Damejeannes!

EN débarquement du navire George Hurlbert, venant du Havre,
1000 damejeannes de 5 gallons, 100 do de 3 do, 100 do de 2 do; 100 do de 1 do, à vendre par
3 mars B. TALAMON, 186 Royale

FROMAGE de Gruyère—En débarquement du navire George Hurlbert, du Havre—2 tonneaux fromage de Gruyère 1ère qualité, à vendre par
3 mars B. TALAMON, 186 Royale

EN magasin et à vendre par le soussigné :
15 barriques vin de Bergasse,
70 barriques vin blanc Haut Sauterne,
70 barils do do do.
6 demi-pipes Cognac Edmond Jaulin,
95 quarts do do do.
32 do très vieux do do.
35 damejeannes de 5 gallons whiskey d'Irlande.
X. LAMBERT,
21 fév 62, rue des Magasins

WHISKEY MONONGAHELA—25 barils en magasin à vendre par X. LAMBERT,
21fév 62, rue des Magasins

VIN DE MADÈRE—30 barils en magasin à vendre par X. LAMBERT
21fév 62, rue des Magasins

VIN ROUGE—40 barriques vin vieux pour familles, en magasin et à vendre par
X. LAMBERT,
21 fév No 62, rue des Magasins

RAISINS de Corinthe—Un beau lot de raisins de Corinthe, de la nouvelle récolte, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO,
21fév 34, Vieille Levée

Eaux-de-Vie.

10 demi-pipes Cognac marque J. Hennesey,
30 quarts do "Union Vineyard" propr.
30 huitièmes do do
30 quarts do Eyquem & Fils, 1825,
10 do do Chs. Jobit, 1845 1850,
10 quarts do do
10 huitièmes do Larronde 1825,
20 do Goldenburg 1805 et 1830,
10 huitièmes do do
10 do Th Dronet 1825,
10 do H. Exshaw 1825.
A vendre par V. & E. MAIGNAN,
3 fév 65 et 67, rue St Louis

TABAC en feuille de la Havane et de Cuba, constamment en main, pour capes et tripes, à vendre par Y. QUADRAS & CO
No 16, rue de la Douane